

Rapport d'activités 2013

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn



Généralités



La communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) a été créée le 1er janvier 2008 par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn. Elle se situe dans le nord du Bas-Rhin, à quelques kilomètres de Haguenau, dans l'arrondissement de Wissembourg. Territoire frontalier avec l'Allemagne, les communes membres se situent dans les cantons de Woerth, Sultz-sous-Forêts et Wissembourg.

Plus d'infos :
www.sauer-pechelbronn.fr

Siège :

Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt à Durrenbach (67360)

Bureaux annexes :

Maison des services et des énergies
1, route de Lobsann à Merkwiller Pechelbronn (67250)

Elus (8 Vices Présidents, 67 délégués titulaires et 24 délégués suppléants) :

- Président : M. Jean-Marie HAAS
- 1^{er} vice-président : Armand BRACONNIER
- 2^e vice-président : Charles SCHLOSSER
- 3^e vice-président : Alfred KREISS
- 4^e vice-président : Marie-Line WEISS
- 5^e vice-président : Joseph GOETZ
- 6^e vice-président : François RUTSCH
- 7^e vice-président : Jean-Louis BERTRAND
- 8^e vice-président : Jean WEISBECKER

La CCSP fait partie des territoires du Parc naturel des Vosges du Nord et, du Pays de l'Alsace du Nord et du territoire PAMINA. Elle est membre des syndicats suivants :

- SMICTOM Nord du Bas-Rhin (ordures ménagères)
- SDEA du Bas-Rhin (Assainissement)
- SIVOM scolaire Wissembourg (commune de Wingen)
- SCOTAN (Schéma de cohérence territorial d'Alsace du Nord)

La CCSP adhère aux organismes suivants :

- Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)
- EPFL du Bas-Rhin (Établissement Public Foncier Local)
- CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin)
- Mission Locale du Bas-Rhin
- Adullact
- Association du Massif Vosgien
- Association synergie bois local

Composantes et régime fiscal :

- 24 communes membres plus 2 communes associées, représentant 17 589 habitants (population municipale) et 18230 habitants (population totale) pour une superficie de 19 810 ha (88 hab/km²).
- Environ 7500 foyers.
- Régime de fiscalité mixte (fiscalité professionnelle unique et taxe additionnelle sur les impôts ménages).

Informations pratiques :

- Numéro SIREN - SIRET : 2000 130 50 000 14
- Code NACE (APE) : 8411Z

Services de la maison des services et des associations (Durrenbach)

- Bureaux de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn (siège)
 - Siège de l'office de tourisme intercommunal
- Relais parents-assistantes maternelles
 - Permanences de la Mission Locale Alsace du Nord
 - Permanences de l'Espace d'Accueil Séniors (ESPAS) du Conseil général du Bas-Rhin
 - Salle de solfège de l'école de musique intercommunale
- Siège de la fédération des professionnels artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Permanences de la médecine du travail
- Consultation nourrisson du Conseil général du Bas-Rhin
 - Services aux associations (duplicopies, banque de matériel, ...)
 - Salles de réunion
 - Service animation et bureaux administratifs pour les périscolaires
 - Bureau administratif pour la Régie du Fleckenstein
 - Bureau administratif de l'école de musique intercommunale (ECMU)

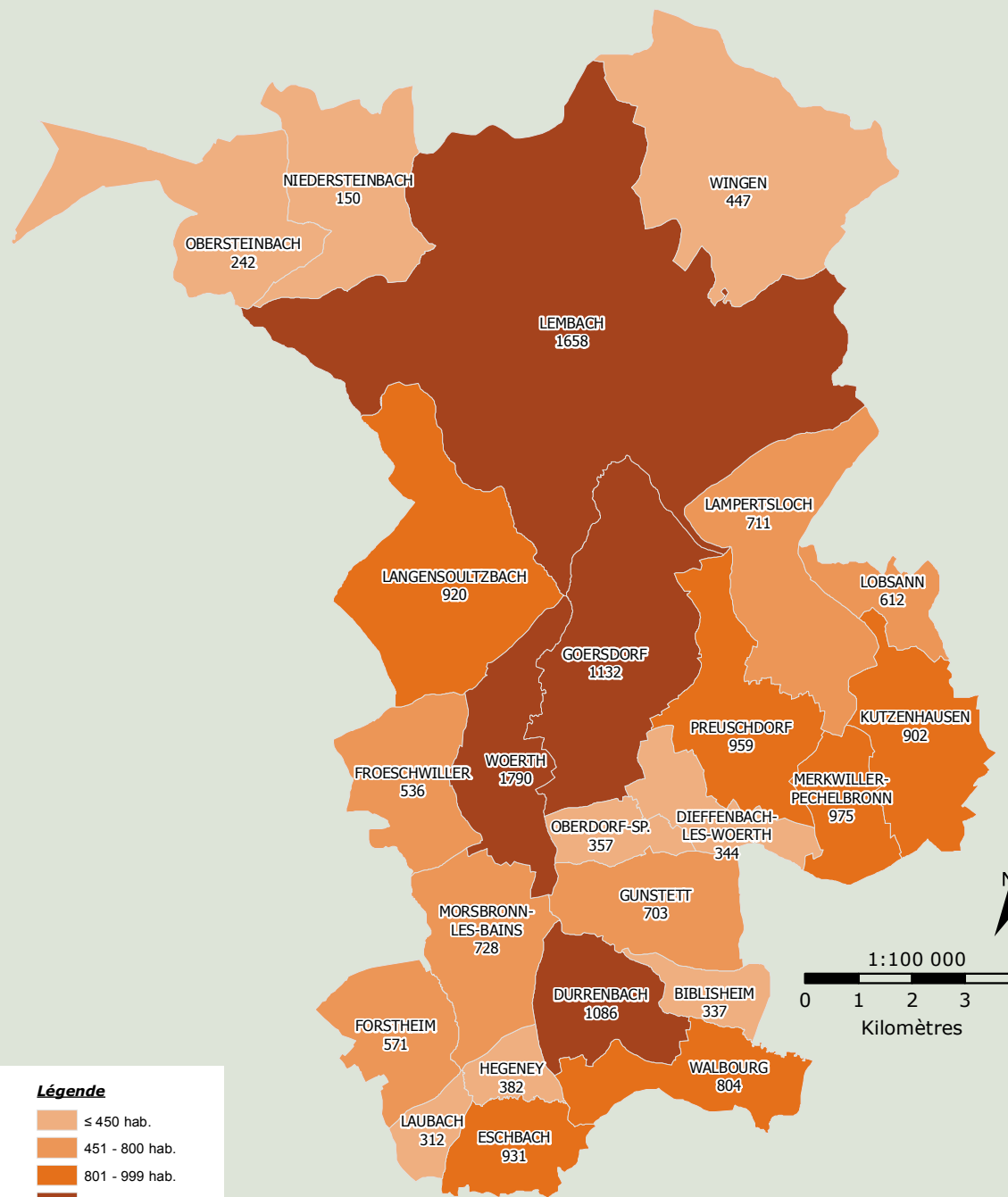
Services de la maison des services et des énergies (Merwiller-Pechelbronn)

- Périscolaire de Pechelbronn
- Mut'archi - Service de conseil architectural aux habitants
- Conseiller en énergie partagé avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg

Associations ayant leur siège à la maison des services et des associations (Durrenbach)

- Fédération des artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Office de tourisme intercommunal
- Association foncière de la vallée de la Sauer
- D'Sauer Bieber (danse folklorique)
- Association synergie bois local

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn
Population municipale 2011
entrant en vigueur au 01.01.2014



Légende

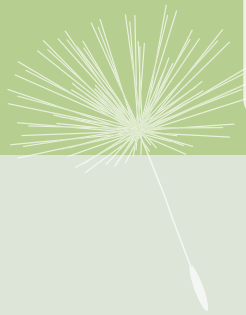
- ≤ 450 hab.
- 451 - 800 hab.
- 801 - 999 hab.
- ≥ 1000 hab.

STATUT-INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET COMPÉTENCES

Arrêté préfectoral du 17 août 2012 portant extension des compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn 1Règlement de définition de l'intérêt communautaire.

1

Règlement de définition de l'intérêt communautaire.



Aucun transfert de compétences n'a eu lieu en 2013. Cependant, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn sert d'agora, de lieu d'échange et de réflexion sur les politiques publiques locales et notamment sur l'organisation de l'accueil des enfants hors et en temps scolaire, compétence actuellement communale.

Suite à la réforme en matière de représentation intercommunale, les communes ont validé la nouvelle représentation au sein du conseil communautaire qui s'appliquera dès les élections 2014.

Communes	Nb de délégués titulaires	Nb de délégués suppléants
Biblisheim	1	1
Dieffenbach-lès-Woerth	1	1
Durrenbach	2	0
Eschbach	2	0
Forstheim	1	1
Froeschwiller	1	1
Goersdorf	2	0
Gunstett	1	1
Hegeney	1	1
Kutzenhausen	2	0
Lampertsloch	1	1
Langensoultzbach	2	0
Laubach	1	1
Lembach	3	0
Lobsann	1	1
Merkwiller-Pechelbronn	2	0
Morsbronn-les-Bains	1	1
Niedersteinbach	1	1
Oberdorf-Spachbach	1	1
Obersteinbach	1	1
Preuschkorf	2	0
Walbourg	1	1
Wingen	1	1
Woerth	3	0
TOTAL	35	15

1. Constitution

Art 1 : Composition

A compter du 1 janvier 2008, en application de l'article L5211-41-3, du code général des collectivités territoriales, et conformément à l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2007, il est constitué entre les communes de :

- Biblisheim
- Dieffenbach-les-Woerth
- Durrenbach
- Eschbach
- Forstheim
- Froeschwiller
- Goersdorf
- Gunstett
- Hégeney
- Kutzenhausen
- Lampertsloch
- Langensoultzbach
- Laubach
- Lembach
- Lobsann
- Merkwiller-Pechelbronn
- Morsbronn-les-Bains

- Niedersteinbach
- Oberdorf-Spachbach
- Obersteinbach
- Preuschdorf
- Walbourg
- Wingen
- Woerth

Et par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, une communauté de communes qui prend le nom de : «Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn» (CCSP).

Art 2 : Siège

Le siège de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est fixé à :
Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH.

Les services administratifs et techniques sont répartis entre le siège et les locaux du 1, route de Lobsann 67250 Merkwiller-Pechelbronn.

Art 3 : Durée

La communauté de communes est instituée pour une durée illimitée.

Art 4 : Conseil

La communauté de communes est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseils municipaux respectifs des communes membres, selon les modalités suivantes :

- 2 délégués par commune de moins de 450 habitants,
- 3 délégués par commune de 450 à 1350 habitants,
- 4 délégués par commune au-dessus de 1350 habitants,

Chaque commune désignera un délégué suppléant.

Article modifié par délibération des communes. Voir page précédente.

Art 5 : Fonctions de receveur

Les fonctions de receveur de la communauté de communes seront assurées par le chef de poste de la trésorerie de Woerth.



2

Règlement de définition
de l'intérêt communautaire.

Art 1 :

Cadrage général

La charte d'aménagement et de développement (et ses révisions successives) servent de cadre de référence à l'intérêt communautaire.

Il en est de même de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour les communes inscrites dans son périmètre.

Art 2 :

Socle de l'intérêt communautaire approuvé en 2002

Le plan de développement de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn et la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord (pour les communes concernées) et leurs révisions successives fondent l'intérêt communautaire. Ces documents lui servent de cadre et de base stratégique.

Art 3 :

Dispositions générales

L'intérêt communautaire détermine le champ d'intervention d'une compétence transférée et d'attribution de fonds de concours et de mise en oeuvre des services partagés.

Il peut aussi être appelé, le cas échéant, à déterminer en l'absence même d'une compétence expressément transférée, le champ des compétences communautaires.

Art 4 :

Dispositions particulières

L'intérêt communautaire est réputé établi pour le recrutement de chargés de mission, la conduite d'études, la gestion de services, la création et la gestion de dispositifs de déplacements, la conduite de programmes spécifiques d'intervention, la réalisation, l'aménagement et la gestion d'équipements, dès lors :

- qu'ils sont déterminés par délibération de l'EPCI, comme essentiels à la mise en oeuvre des politiques communautaires actualisées et qu'ils ont, dans ce cadre, un impact sur diverses communes,
- ou que s'agissant de l'acquisition, de la réalisation et de l'aménagement d'équipements, qu'ils sont préalablement inscrits dans des schémas ou programmes actualisés - qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre
- approuvés par délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée.

Art 5 :

Gestion des services de proximité

La gestion des services de proximité de compétence communautaire sera à fin d'optimisation de leur mise en oeuvre et de maîtrise des charges gérées par les communes d'accueil qui le souhaitent ou l'acceptent. Des conventions en matérialiseront la mise en oeuvre.

Art 6 : Voirie communautaire

Un schéma actualisé (délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée) définit le réseau de la voirie d'intérêt communautaire (dessertes des équipements communautaires, routes, pistes cyclables, itinéraires touristiques divers...) dont le champ d'intervention porte sur les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie communautaire.

Art 7 :

Attribution de fonds de concours

La communauté de communes pourra attribuer ou recevoir des fonds de concours tel que prévu aux articles L 5214-16, L 5215-26, et L 52165 du CGCT pour financer la réalisation et le fonctionnement d'équipements relatifs à des politiques communautaires prévues à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou répondant à un impératif de solidarité lié à un évènement exceptionnel de type sinistre ou catastrophe naturelle.

Art 8 :**Services partagés et mandats**

La communauté de communes conformément à la loi N°2002-276 du 27 février 2002, complétée par la loi du 13 août 2004 sur les libertés locales, pourra proposer à ses communes membres des services partagés et, conformément à l'article L 5214-16-1 du CGCT, des prestations de services pour la mise en oeuvre d'un service nécessaire à une politique communautaire prévue à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou pour répondre à une nécessité avérée pour la commune.

La communauté de communes pourra également intervenir en qualité de mandataire conformément à la loi du 12 juillet 1985 et le cas échéant comme coordonnateur d'un groupement de commande conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

Les conditions d'exécution et rémunération du service seront fixées par convention conformément aux articles L 5211-56 et L 5214-16 du CGCT

Art 9 :**Adhésion à un syndicat mixte**

La communauté de communes peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire à la majorité absolue des suffrages exprimés, en vue de lui conférer l'exercice d'une ou plusieurs compétences.





3

Les compétences



I. LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

- 1/ Aménagement de l'espace
- 2/ Développement économique

II. LES COMPETENCES OPTIONNELLES

- 3/ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- 4/ Politique du logement et du cadre de vie
- 5/ Création, aménagement et entretien de la voirie
- 6/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- 7/ Actions sociales d'intérêt communautaire

III. LES COMPETENCES FACULTATIVES

- 8/ Développement des technologies de l'information et de la communication
- 9/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services
- 10/ Echanges transnationaux
- 11/ Secours incendie
- 12/ Politique foncière
- 13/ Chauffage et réseau de chaleur



I. Les compétences obligatoires

1/ Aménagement de l'espace

- Elaboration, révision et mise en œuvre de la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn.
- Réalisation d'opérations immatérielles, innovantes et/ou structurantes non inscrites dans des compétences expressément exercées :
 - Les opérations immatérielles, innovantes et/ou structurantes relevant d'une politique communautaire qui s'inscrit dans le cadre strict du plan de développement en vigueur et de ses orientations, ainsi que le recrutement des chargés de mission sont réputés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils répondent aux critères suivants :
 - avoir vocation à desservir l'ensemble de l'espace (périmètre) communautaire (ou des secteurs définis dans le cadre du plan de développement en vigueur), et à renforcer ou conforter les cohésions territoriales, sociales et économiques à cette échelle,
 - être déterminés par délibération du conseil communautaire à la majorité absolue, comme essentielles à la mise en œuvre des politiques ou stratégies communautaires actualisées.
- Elaboration, révision et mise en œuvre de la charte de pays d'Alsace du Nord.
- Elaboration, révision, et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du schéma de secteur.
- Elaboration, mise en œuvre d'opérations d'urbanisme et d'aménagement concerté de l'espace communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- les zones d'aménagement concerté (ZAC), les lotissements d'activités et tout dispositif de même nature, ainsi que l'exercice du droit de préemption, destinés à la réalisation des zones d'activité économique et touristique d'intérêt communautaire,
- la réalisation, la révision et le suivi d'une charte architecturale et paysagère.

2/ Développement économique

Elaboration, révision et suivi de la stratégie de développement économique inscrite dans la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn.

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives de soutien à l'économie et au tourisme et à leur développement (études, animations, formations, promotions, commercialisations) couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes, telles que les ORAC, FISAC ou autres dispositifs de même nature,
- les actions de promotion, d'animation et de prospection économique et touristique couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- l'accueil, l'accompagnement et la formation des porteurs de projet économique et touristique.

- Création, aménagement et gestion (études, promotion, prospection, commercialisation, réalisation d'immobilier d'entreprise) des zones d'activité économiques et touristiques et des équipements touristiques.

Sont d'intérêt communautaire :

- le parc économique de la Sauer à Eschbach, son hôtel d'entreprises et toutes les nouvelles zones d'activités à aménager sur l'espace communautaire, ainsi que leurs immobiliers d'entreprises,
- la zone d'activité touristique et thermale de Morsbronn-les-Bains (dénommée zac Cybéliades),
- les équipements et l'aménagement touristique du site du Fleckenstein,
- le nouvel équipement thermo-ludique à créer à Morsbronn-les-Bains,
- les équipements d'hébergement collectifs de tourisme associatif d'une capacité minimum de 30 lits,
- l'acquisition et l'installation des dispositifs d'information et de signalisation économique ou touristique, couvrant l'ensemble du territoire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- la zone d'activité de Merkwiler-Preuschdorf (Willenbach) et toutes les nouvelles zones d'activités à aménager sur l'espace communautaire ainsi que leurs immobiliers d'entreprises,
- la zone d'activité touristique et thermale de Preuschdorf-Lampertsloch-Merkwiler et le nouvel espace de valorisation touristique de l'eau thermale, des énergies et du patrimoine pétrolier à aménager sur cette zone, ainsi que l'ancien hôtel thermal de Merkwiler,
- la maison rurale de l'outre-forêt à Kutzenhausen,
- l'îlot urbain du centre de Woerth situé entre la grand-rue, la rue courbe,

la rue des cigognes et la rue de Soultz, ainsi que l'ensemble immobilier du n°1 de la grand-rue, en vue de sa réhabilitation en un espace commercial et d'habitat,

- la zone et les équipements immobiliers de l'ancien site pétrochimie de Woerth, lieu dit messacker et muenchmatt,
- La zone d'aménagement touristique à aménager à Petit-Wingen, lieu dit Heller plaken, classée AUt dans le PLU de Wingen. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours),
- La zone d'activité économique à aménager à l'Est de Hegene, lieu-dit Scheidhuebel et sand, en bordure de l'Eberbach. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours),
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée,

- Création et gestion (coordination et animation touristique, promotion, commercialisation, formations) d'un office de tourisme couvrant l'ensemble du territoire communautaire.
- Aménagement, entretien, gestion et commercialisation des forages thermaux de la communauté de communes situés à Morsbronn-les-Bains et à Preuschdorf et Lampertsloch.

II. Les compétences optionnelles

3/ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des abonnés dans le cadre de la politique mise en oeuvre par le service ou l'organisme en ayant le mandat.
- Gestion des abonnés, études, création et gestion des dispositifs de collecte, de transport et de traitements des eaux usées et pluviales jusqu'aux déversoirs d'orage ou exutoires à l'exclusion des ouvrages de voirie et de leurs raccordements (avaloirs et bouches d'égouts) et des busages de fossés. .
- Etude, élaboration et suivi d'un schéma d'assainissement collectif et non collectif couvrant l'ensemble du territoire communautaire et conduite d'actions de sensibilisation, de communication et d'éducation.
- Contrôle des installations de traitement non collectives.
- Protection des abords des forages thermaux en propriété communautaire.
- Etudes, schémas, et opérations visant à la protection, à la mise en valeur de l'environnement et au développement durable.

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes en faveur de l'utilisation et de la valorisation des énergies renouvelables et des économies d'énergie,
- les opérations collectives, de portée communautaire, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux du développement durable,

- les opérations collectives qui couvrent l'ensemble du périmètre communautaire visant à la protection et à la valorisation des vergers, ainsi que les matériels et installations nécessaires dont la plate-forme de collecte de fruits et son pont bascule à Lembach,
- la mise en oeuvre des orientations issues de la charte du PNRVN, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- les études et réalisations de travaux d'aménagement et d'entretien du Seltzbach et de la Sauer et de ses affluents qui sont menées dans le cadre des SAGEECE,
- la construction, l'entretien et l'exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriété de la communauté de communes, et revente de l'électricité produite.

4/ Politique du logement et du cadre de vie

- Elaboration, révision et mise en oeuvre d'opérations couvrant l'ensemble du périmètre communautaire en faveur du logement et du cadre de vie.

Sont d'intérêt communautaire :

- la réalisation, la révision et le suivi d'un plan local de l'habitat (PLH) à l'échelle du périmètre communautaire, intercommunautaire ou du pays d'Alsace du Nord,
- la conduite d'opérations d'amélioration de l'habitat, couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes, telles que les OPAH ou autres dispositifs de même nature,
- le versement d'aides directes ou indirectes à l'entretien des immeubles privés ou publics d'intérêt architectural ou urbain dans le cadre d'opérations de sauvegarde des centres urbains et de préservation du patrimoine bâti, conduites avec le Conseil général du Bas-Rhin, couvrant tout l'espace communautaire, à l'exclusion des bâtiments classés d'intérêt patrimonial en mauvais état.

5/ Création, aménagement et entretien de la voirie.

- Création, aménagement, et entretien de voies routières, cyclables, piétonnes et d'itinéraires touristiques.

Sont d'intérêt communautaire :

- les voies inscrites à un schéma actualisé - qui en précise la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvé par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

Le schéma comprend :

- la voirie de desserte des zones ou équipements économiques et touristiques ou de service d'intérêt communautaire, du point de jonction entre la voirie communale, ou départementale, et la zone ou l'équipement réalisé ou pressenti,
- la rue de Willenbach à Merkwiler de la route de Woerth au droit de l'accès sud-est de l'usine d'ISRI (parcelle 315),
- les voies routières, d'intérêt touristique situées hors agglomération et reliant :
 - Froeschwiller à Woerth par Elsasshausen,
 - Froeschwiller à Lembach par Langensoultzbach et Mattstall,
 - l'étang du Fleckenstein à Petit-Wingen par le col du Litschhof,
 - la rue de la Source Héliens II à Merkwiler, Preuschof et Lampertsloch. la promenade thermale le long de la RD 27 sur le ban communal de Durrenbach, depuis le carrefour avec la RD 86 jusqu'au carrefour de la RD 286. (arrêté préfectoral non pris-transfert en cours).

La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrits à un bordereau communautaire standard pré-établi. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes (projet d'aménagement urbain communal) seront à la charge de ces dernières.

- Création, aménagement et gestion des itinéraires de circulations cyclables et piétonniers, hors agglomération.

Sont d'intérêt communautaire :

- les itinéraires de circulation inscrits au schéma des circulations douces, actualisé par délibération du conseil communautaire, annexé au présent document, chaque itinéraire faisant l'objet d'une délibération spécifique du conseil communautaire définissant le tracé exact et le type d'aménagement à réaliser.
- La compétence concerne les travaux d'aménagement et d'entretien de la bande de roulement ou de circulation, ainsi que les aménagements de sécurité, de signalisation inscrit à un bordereau communautaire standard préétabli. Les coûts supplémentaires induits par des modifications éventuelles souhaitées par les communes seront à la charge de ces dernières.

6/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire.

- Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements socio-éducatifs, culturels, sportifs destinés à l'ensemble des habitants du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

Sont d'intérêt communautaire :

- le gymnase scolaire à Woerth et ses installations annexes,
- le fonctionnement du musée du pétrole (conservation, animations, promotion, formation),
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

7/ Actions sociales d'intérêt communautaire.

- Coordination et soutien aux opérations en faveur de la petite enfance.

Sont d'intérêt communautaire :

- l'ensemble des dispositifs, services et structures d'accueil de la petite enfance, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

- Coordination et soutien aux opérations culturelles, éducatives ou sportives en faveur de la jeunesse.

Sont d'intérêt communautaire :

- l'ensemble des dispositifs, services et opérations collectifs tels que centres de loisirs, avec ou sans hébergement, points d'information-jeunesse, école de musique et toutes actions éducatives, culturelles ou sportives ou de formation, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de diverses communes.

- Coordination et soutien aux actions en faveur des personnes âgées, des familles, de l'insertion et de l'emploi.

Sont d'intérêt communautaire :

- les services, destinés à l'ensemble des publics et/ou usagers du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes,
- le fonctionnement des services d'accompagnement des classes spécialisées, de l'école élémentaire de Woerth et les participations aux frais d'emplois des auxiliaires d'intégration placés auprès d'enfants handicapés dans les écoles élémentaires de l'ensemble du périmètre communautaire.

- Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à la mise en oeuvre des actions sociales d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- la maison des services et des associations,
- les bâtiments de Pechelbronn au 1 route de Lobsann à Merkwiler-Pechelbronn,
- les structures d'accueil de la petite enfance et périscolaires,
- la banque de matériel associative communautaire, - ainsi que les nouveaux équipements qui sont préalablement inscrits dans des schémas actualisés
- qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.



III. Les compétences facultatives

8/ Développement des technologies de l'information et de la communication.

- Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes intéressant l'ensemble du périmètre communautaire,
- la création et la gestion des infrastructures qui contribuent à assurer les dessertes de l'ensemble du périmètre communautaire,
- la mise en place et la gestion d'un système d'Information géographique (SIG) concernant l'ensemble du périmètre communautaire,
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

9/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services.

- Etudes et animation de programmes d'actions, études de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à l'amélioration de la mobilité et à l'accès aux activités et services.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes qui contribuent à assurer les dessertes en transports à la demande ou collectifs de l'ensemble du périmètre communautaire, ainsi que l'acquisition des véhicules et autres matériels nécessaires,
- ainsi que les nouveaux équipements préalablement inscrits dans des schémas actualisés -qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre -, approuvés par délibérations concordantes de la communauté de communes et des communes à la majorité qualifiée.

10/ Echanges transnationaux.

- Elaboration et mise en œuvre de programmes de coopération transfrontaliers ou transnationaux dans le cadre des compétences de la communauté de communes.

11/ Secours incendie.

- Construction, aménagement, entretien et gestion des centres de secours secondaires et contribution à leur financement.

12/ Politique foncière.

- Acquisition et aménagement des terrains nécessaires à la réalisation d'équipements d'intérêt communautaire.

13/ Chaufferie et réseau de chaleur.

- Construction, entretien et exploitation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant la

maison des services et des associations et le hangar intercommunal, le centre de réadaptation fonctionnelle de Morsbronn-les-Bains, la zone d'aménagement concertée touristique et thermale, ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau.

- Construction, entretien et exploitation d'une unité de production de chaleur et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant les entreprises, exploitations ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau établi à partir des forages Héliions II et III sur les bans des communes Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn, Lampertsloch et Preuschedorf.







4



Les projets et actions 2013



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : STRATÉGIE ET PROJETS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE SAUER-PECHELBRONN

- Elu en charge du projet : Jean-Marie Haas
- Agent en charge du projet : Till Harres

Projet

Depuis 1985 (Contrat de développement, SIVOM Haute Vallée de la Sauer), des «Plans de développement» apportent cadrage et lisibilité à l'action des collectivités du territoire. Depuis 2009, une «troisième génération» de plan de développement est en élaboration pour le territoire Sauer-Pechelbronn, pour structurer nos projets.

Actions 2013

Une première phase de concertation des acteurs, en 2009 et 2010, appuyée par des diagnostics thématiques, a permis de cerner les enjeux. Les actions et projets développés ont été en partie définis dans le contrat de territoire avec le Conseil général, fin 2011. D'autres projets sont contractualisés dans le Contrat territorial de jeunesse.

Depuis mi-2012, un travail de formalisation a porté sur la stratégie et le choix de priorités pour les actions en cours. Le Plan de Développement Durable, document-cadre pour toute l'action de la communauté de communes, a été approuvé par le conseil communautaire le 8 avril.

Chiffres clés

- 5 axes stratégiques, qui structurent logiquement nos projets,
- 7 «incontournables», c'est-à-dire des principes méthodologiques qui régissent notre action.
- Une cinquantaine de projets identifiée comme prioritaires.



Développement économique et touristique

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn détient la compétence développement économique et touristique. A ce titre, elle est chargée de la promotion de l'économie et du tourisme sur le territoire.

Compétences (extrait)

Elaboration, révision et suivi de la stratégie de développement économique inscrite dans la Charte d'Aménagement et de Développement (ou plan de développement) de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn. Création, aménagement et gestion (études, promotion, prospection, commercialisation, réalisation d'immobilier d'entreprise) des zones d'activité économique et touristiques et des équipements touristiques. Création et gestion (coordination et animation touristique, promotion, commercialisation, formations) d'un office de tourisme couvrant l'ensemble du territoire communautaire.

Partenaires

- ADIRA (Agence de développement économique du Bas-Rhin)
- ADEAN (Association pour le développement de l'Alsace du Nord)
- CAIRE de Haguenau (service économique de la communauté de communes de la région de Haguenau)
- Conseil régional du tourisme et agence pour le développement du tourisme du Bas-Rhin
- Conseil général du Bas-Rhin
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Région Alsace
- SCOTAN (Schéma de cohérence territoriale d'Alsace du Nord)

PARC ECONOMIQUE DE LA SAUER - ESCHBACH

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Till Harres

Actions 2013

- L'entreprise LORALTEC s'est installée sur le Parc économique de la Sauer, sur la parcelle située à côté de l'entreprise UKAL.
- 2 terrains ont été vendus rue des joncs aux entreprises GEFC Ernenwein et Thermorossi.
- Un bâtiment d'activités, destiné aux activités liées la transformation du bois, sera construit par la communauté de communes.

Chiffres clés

- 15 hectares viabilisés
- 6 entreprises implantées
- une centaine d'emplois sur la zone

HOTEL D'ENTREPRISES DE LA SAUER - ESCHBACH

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Till Harres

Actions 2013

Les locataires :

- Duotherm, entreprise de vente de volets électriques aux installateurs, a quitté le local 5.
- Motovision, spécialisé dans les pièces détachées pour moto, a étendu son entreprise au local de stockage 3, en complément du local 4.

- ThermoSwiss, distributeur de ballons d'eau chaude, s'est installé dans le local 2.
- Ets Voelckel, spécialisé dans les clôtures, occupe le local 1.

Chiffres clés

- 3 entreprises installées à la fin de l'année 2013
- 7 emplois

ZA WILLENBACH – MERKWILLER-PECHELBRONN / PREUSCHDORF

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Till Harres et Anne Glock
- Partenaires : Conseil général du Bas-Rhin, Chambre d'agriculture

Actions 2013

Les terrains nécessaires à l'agrandissement de l'entreprise ISRI ont été acquis par l'entreprise.

La communauté de communes a apporté son ingénierie à la commune de Preuschedorf pour réaliser la déviation de la rue Willenbach.

La communauté de communes a missionné un avocat spécialisé dans les questions d'urbanisme pour étudier les questions de création de voirie, de versement au domaine public, ...

ZONE D'ACTIVITES TOURISTIQUE ET CURE THERMALE - MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Till Harres
- Partenaire : SAFER Alsace

Le projet

Valorisation de la ressource en eau thermale par l'aménagement d'une zone d'activités à vocation touristique, apte à accueillir un équipement thermo-ludique et des structures d'hébergement touristique.

Maintien de la cure thermale à Morsbronn-les-Bains, dans le cadre de la cession de l'activité par l'UGECAM.

Actions 2013

L'élaboration du Plan local d'urbanisme par la commune de Morsbronn-les-Bains a été l'occasion d'une concertation pour définir le secteur dédié (dans l'emprise de l'ancienne ZAC dite des Cybéliades). Une étude d'impact, confiée aux bureaux d'études Artelia-Ecolor, a déterminé les enjeux environnementaux et socio-économiques du site. Sur cette base, une demande de déclaration d'utilité publique du projet a été validée par le Conseil communautaire et sera soumise à l'Etat. La relance des acquisitions est préparée.

Dans ce contexte, la vente par l'UGECAM de l'activité thermale de la cure Morsbronn-les-Bains a été suivie de près. Des négociations ont été menées avec l'UGECAM pour la préservation de l'activité thermale, et ainsi des emplois sur le territoire. Des contacts sont en cours avec le repreneur, la société ValVital, pour faciliter son installation et son développement à Morsbronn-les-Bains.

Chiffres-clés

- Surface totale de la zone d'activités touristique en projet : 19,9 ha
- 42% sont déjà propriété de la communauté de communes
- 3800 personnes par an profitent, au travers d'une cure, des bienfaits de l'eau thermale de Morsbronn-les-Bains



ZONE D'ACTIVITES NORD - WOERTH

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Till Harres

Projet

Compétence intercommunale de longue date, la zone d'activités au nord de Woerth est occupée par la société StarAuto, qui a cessé l'exploitation depuis plusieurs années. L'effacement de cette friche ainsi que le développement d'activités économiques nouvelles sur le site sont jugés prioritaires.

Actions 2013

La société StarAuto a signalé son souhait de vendre le site. Des négociations ont permis de baisser significativement le prix de vente. L'acquisition du site ainsi que sa requalification en immobilier d'entreprises ont été décidées le 23 septembre. Le site accueillera également la banque de matériel associative, ainsi que d'autres locaux techniques de la Communauté de Communes.

Chiffres clés

- 3,2 ha de terrain
- 7500 m² de surface bâtie

ZONE D'ACTIVITES SUD - WOERTH

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Anne Glock

La zone d'activité de Woerth (incluant SUPER U) est entièrement commercialisée. Il se pose alors la question de la création d'une nouvelle zone, à vocation essentiellement artisanale, dans le prolongement de celle existante, au lieu dit «Klein Allmend». Ce dernier se situe le long de la RD27.

L'aménagement de ce site permettra la requalification, de manière qualitative, de l'entrée de Woerth mais également de rendre plus lisible l'entrée en agglomération.

Il s'agit donc dans un premier temps de lancer des études de maîtrise d'oeuvre afin d'aboutir à un scénario d'aménagement cohérent et compatible avec l'environnement alentour, en prenant compte les problématiques actuelles en matière de développement durable et d'intégration paysagère.

Dans un deuxième temps, il s'agit de réaliser les travaux d'aménagement des voiries et d'espaces publics afin de commercialiser les parcelles à destination d'artisans.

Actions 2013

- La phase avant-projet a été finalisée et validée en conseil communautaire du 23/09/2013.
- Des entreprises ont déjà pris contact pour se renseigner sur une acquisition de terrains.

Chiffres clés

- Surface : 6.35 ha
- Coût d'objectif de l'aménagement de la zone : 1 200 000 €
- Délai de commercialisation souhaité : fin 2014

PÔLE BOIS – MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA STRUCTURATION DU PÔLE BOIS ALSACE/VOSGES DU NORD.

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région Alsace,
- Conseil général du Bas-Rhin, Massif des Vosges, Fibois.
- Prestataire : Anticip Consultants

Mission d'accompagnement confiée à Anticip Consultants portant sur :

- le montage d'une activité économique autour de la seconde transformation du bois (de type aboutage et/ou lamellé/collé)
- la structuration de l'association Synergie Bois Local créée en 2012.

Actions 2013

- Démarrage de la mission d'accompagnement
- Organisation d'une réunion du comité de pilotage chargé du suivi de la mission d'accompagnement
- Participation aux comités directeurs et à l'assemblée générale de Synergie Bois Local
- Elaboration d'un business plan autour de l'activité de seconde transformation du bois.

Chiffres clés

- Montant de la mission : 50 000 € HT.
- Subventions accordées (Région Alsace, Etat FNADT Massif) : 28 700€.

ZONE D'ACTIVITÉS DE HÉGENEY

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Maître d'oeuvre : groupement M2I, Gabriel Milochau, Ecolor, Pluris

Aménagement d'une zone d'activités à Hégeney destinée dans un premier temps à accueillir le pôle bois.

Actions 2013

- Réalisation des fouilles archéologiques complémentaires
- Rendu de l'étude sur la recherche et la délimitation de zone humide
- Travail sur les esquisses en rapport avec le pôle bois (4 réunions)
- Réunion de concertation avec les conseillers municipaux de Walbourg et de Hégeney
- Réflexion sur la réorientation de la destination de la zone et travail sur de nouvelles esquisses suite à la réimplantation du pôle bois sur le Parc économique de la Sauer (2 réunions)
- Signature des actes de vente pour l'achat des terrains (771,14 ares) à la SAFER, la commune de Hégeney et un privé.



PÔLE BOIS – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACTIVITÉS DESTINÉ À LA SECONDE TRANSFORMATION DU BOIS SUR LE PARC ÉCONOMIQUE DE LA SAUER À ESCHBACH

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Elu en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région Alsace, Conseil général du Bas-Rhin, Etat, les entreprises MOB Alsace de Durrenbach et les Bois du Ried.
- Maîtres d'oeuvre : groupement Claire Keller, MH Ingénierie, Ingéflux, Lollier

Projet de construction d'un bâtiment relais (location avec option d'achat) destiné à accueillir une unité d'assemblage de maisons à ossature bois et une unité de taillage et composé d'un hall industriel et de bureaux, afin de soutenir le développement de la filière bois locale.

Action inscrite dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale «Dynamiser l'Economie de l'Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2013

- Ré-orientation du projet d'implantation du bâtiment d'activités de la ZA de Hégeney vers le Parc économique de la Sauer
- Choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre
- Validation de l'APS et de l'APD
- Dépôt et accord du permis de construire
- Travail sur le contrat de location avec option d'achat.

Chiffres clés

- 7 réunions du groupe de travail projet, composé du MOA, MOE, PNRVN et des futurs occupants.
- Coût prévisionnel de l'opération (phase APD) : 2 627 800 € HT, dont 2 260 000€ HT de travaux. Subventions escomptées : 926 488 € (Etat via PER, CG67 et Région).

PÔLE BOIS – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INNOVANT DANS LA VALORISATION DES BOIS LOCAUX ET DANS UNE NOUVELLE FORME D'HABITAT INDIVIDUEL DENSE.

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Parc naturel régional des Vosges du Nord, Région Alsace, Conseil général du Bas-Rhin, Etat, Massif des Vosges, FNCOFOR, Fibois, ONF, Pôle Fibres, Pôle Energivie.
- Maître d'oeuvre : groupement Studio 1984, Ingénierie Bois, Terranergie, Plebicit.
- Assistant à maîtrise d'ouvrage : groupement CRITT Bois / FCBA

Projet de construction d'un bâtiment démonstrateur et vitrine dans l'utilisation des bois locaux et dans une forme d'habitat dense, modulaire et évolutif. Action inscrite dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale «Dynamiser l'Economie de l'Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2013

- Choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre
- Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les systèmes constructifs bois
- Validation de l'APS et de l'APD
- Dépôt et accord du permis de construire
- Travail sur l'approvisionnement en bois locaux dans le cadre du projet avec la FNCOFOR et l'ONF, via notamment le programme national «100 constructions publiques en bois local».

Chiffres clés

- 6 réunions du groupe de travail projet, composé du MOA, MOE, AMO, PNRVN et Région Alsace.
- 1 réunion du groupe de travail «approvisionnement bois», composé du MOA, MOE, AMO, PNRVN, Région, ONF et FNCOFOR.
- Coût prévisionnel de l'opération (phase APD) : 653 300 HT, dont 437 364,15 € HT de travaux. Subventions escomptées : 413 000 € (Etat via PER, CG67, Région et Massif des Vosges).

MAISON RURALE DE L'OUTRE FORET - KUTZENHAUSEN



- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agents en charge du projet : Till Harres et Sonja Fath
- Partenaires : AMROF (Association des amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt), Sycoparc, Conseil général du Bas-Rhin

Fonctionnement :

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, propriétaire du site, assure le bon fonctionnement de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt et le rayonnement de ce Centre d'Interprétation du Patrimoine : sécurité, travaux, gestion administrative, accueil, promotion et développement... Son partenaire principal est l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, propriétaire des collections et animateur du lieu.

La Maison Rurale répond à des objectifs multiples : donner la possibilité de visiter un corps de ferme complet et représentatif de l'Outre-Forêt, mettre en valeur, préserver les arts et traditions populaires de ce territoire rural, transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes générations.

Actions 2013

Les actions 2013 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes avec un soutien à l'ensemble des animations proposées par l'AMROF. Un effort particulier est apporté aux outils de communication - relations presse, communication web – ainsi qu'aux relations clients : réalisation d'un programme annuel, de flyers et affiches, mise à jour du site internet www.maison-rurale.fr et initiation d'un compte facebook.

Un agent à temps partiel a été intégré à l'équipe par le biais d'une mise à disposition. Un stagiaire a été reçu pour 4 semaines.

Deux groupes de visiteurs Chinois ont été accueillis suite à un travail réalisé avec l'agence de développement touristique du Bas-Rhin.

Chiffres clés

- Une fréquentation stable : 15 893 visiteurs en 2013 (15 646 visiteurs en 2012), dont près d'un tiers se déplace à l'occasion du Festival autour du point de croix.
- Un chiffre d'affaire en légère baisse à 50 859€ (53 500€ en 2012). Cette baisse s'explique par une journée avec entrée libre supplémentaire, offerte à l'AMROF.
- Une forte progression du rayonnement du site internet : 29 950 visiteurs (pour 18 000 visiteurs en 2012) et plus de 41 000 visites. 1 300 clients sont régulièrement informés par mail des actualités.
- 2 000h/an sont nécessaires pour assurer l'ouverture du site, l'accueil du public et la continuité des relations clients tout au long de l'année. Un demi-poste consacré à sa promotion et à son développement complète l'équipe.
- Plus de 300 annonces ou articles générés dans la presse dont environ 1 tiers illustré.
- 1 diffusion TV dans l'émission GsunTheim (diffusé le 15.09).



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA MAISON RURALE DE L'OUTRE-FORÊT

- Elus en charge du projet : Armand Braconnier et Charles Schlosser
- Agents en charge du projet : Till Harres et Sonja Fath
- Partenaires : Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Sycoparc et AMROF
- Maître d'oeuvre : Cabinet d'architecte Haibach

Après plus de 10 ans de fonctionnement de la Maison rurale de l'Outre-Forêt (MROF), des travaux de rénovation et de réfection s'imposent. Ils s'accompagnent d'une nécessaire réflexion autour de la mise en conformité en matière d'accessibilité et de sécurité et de l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments.

Dans cet objectif, la CCSP a fait réaliser en 2011 un diagnostic énergétique et patrimonial qui a débouché sur un programme d'opération. Ce programme, validé en conseil communautaire, a conduit, en 2012, à la rédaction d'un cahier des charges pour une mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réhabilitation de la MROF au niveau «BBC-Effinergie Rénovation», mise en sécurité et accessibilité. Après consultation, le cabinet d'architecte Haibach a été retenu.

Une réunion d'information préalable a réuni l'ensemble des partenaires avant la mise en place d'un comité de pilotage qui s'est rencontré en décembre 2012. Ce comité, depuis, encadre et oriente le travail de l'architecte dans ses propositions techniques de réalisation du programme.

Actions 2013

- Validation en conseil communautaire de l'acquisition d'un terrain contigu le 08.04.2013
- Validation de l'APS en conseil communautaire le 01.07.2013
- Validation de l'APD en conseil communautaire le 23.09.2013
- Consultations et réalisation des études de sol, diagnostic amiante et repérage plomb avant travaux. Lancement des missions de bureau de contrôle et SPS.

- Planification et consultation en vue du déménagement.
- 7 réunions du comité de pilotage, 4 rendez-vous avec le maître d'oeuvre, de nombreux échanges de travail avec les membres de l'AMROF ainsi qu'avec l'équipe accueil.

Chiffres clés

- Gains escomptés en matière d'économie d'énergie : jusqu'à 44,8 % sur certains bâtiments.
- Coût total de l'opération (APD) : 840 500€HT.
- Cofinancements escomptés : 450 000€ (Région Alsace et Conseil Général du Bas-Rhin)

ILOT COMMERCIAL DE WOERTH

- Elu en charge du projet : Armand Braconnier
- Agent en charge du projet : Guy Husson
- Partenaires : Conseil général du Bas-Rhin, Etablissement public foncier local du Bas-Rhin (EPFL), Commune de Woerth, OPUS 67

Le projet

Il s'agit de créer un espace commercial et d'habitat au centre de Woerth, entre la Grand'Rue, la rue Courbe, la rue des Cigognes et la rue de Sultz.

Actions 2013

- Une convention a été signée avec l'Etat afin de réaliser 9 logements aidés au 1 Grand'rue et 12 logements au 80 Grand'rue.
- Le coût d'objectif de la création de 2 ensembles de logements adaptés est fixé à 2 229 000 €HT.
- La maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet d'architecture IEOW Architectures à Colmar.
- Concernant la création d'un espace commercial de forme innovante, les réflexions avancent sur le partage et la formalisation.

REALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE LE PARC ECONOMIQUE DE LA SAUER ET LA PISTE CYCLABLE EXISTANTE A MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Anne Glock
- Partenaire : Conseil général du Bas-Rhin

Actions 2013

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise COLAS.
En raison de la météo défavorable, les travaux n'ont pas pu démarrer.

Chiffres clés

- Piste de 2,50m de large
- Coût d'objectif : 500 000 €HT
- Coût du marché de travaux : 488 000 €HT

REALISATION DES AMENAGEMENTS CYCLABLES DE PRIORITE 1

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Anne Glock
- Partenaire : Conseil général du Bas-Rhin

Actions 2013

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué au bureau d'études N2i de Ingwiller.

Les études ont été lancées sur 8 itinéraires :

- Itinéraire Kutzenhausen-Preuschkorf-Merkwiller-PreuschkorfGoersdorf-Woerth
- Promenade thermale
- Itinéraire Col du Litschhof-Nothweiler
- Itinéraire Langensoultzbach – piste cyclable le long de la RD27
- Itinéraire Lobsann - Soultz-sous-Forêts (sur le territoire de la CCSP)
- Itinéraire piste cyclable RD27-Oberdorf Spachbach
- Itinéraire Laubach-Forstheim-Froeschwiller

Les avant projets ont validé pour 3 d'entre eux :

Promenade thermale	160 000 €HT
Itinéraire Col du Litschhof-Nothweiler	160 000 €HT
Itinéraire Langensoultzbach – piste cyclable le long de la RD27	180 000 €HT

La piste cyclable entre Walbourg village et Walbourg gare a été réalisée.

Chiffres clés

Coût d'objectifs : 1 500 000 €HT



VALORISATION DU PATRIMOINE LIÉ À LA BATAILLE DU 6 AOÛT 1870

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Sonja Fath
- Partenaire financier : Conseil général du Bas-Rhin
- Partenaire associatif : Musée de la bataille du 6 août 1870

Le projet

La bataille du 6 août 1870 est une thématique identitaire forte du territoire Sauer-Pechelbronn. Si le musée de Woerth en présente de larges collections, il convenait néanmoins de redynamiser ce volet de l'histoire locale. Ainsi cette action de valorisation s'est déployée autour de 3 axes :
Circuit pédagogique de Woerth, Elsasshausen, Froeschwiller
Renforcement de la signalétique touristique et culturelle
Circuit numérique de découverte de la bataille du 6 août 1870 : site Internet mobile 6aout1870.fr et application iPhone Mobi'1870. Il s'agit d'un nouveau support de guidage et de découverte autonome (ne nécessitant pas la mobilisation de guides bénévoles ou personnel d'accompagnement supplémentaire), répondant à la fois aux attentes des familles et des visiteurs individuels tout en adaptant cette offre au marché du m-tourisme (mobilité et tourisme). De plus, la communauté de communes peut ainsi proposer à ses professionnels et prestataires de nouveaux outils de valorisation de leur territoire.

Actions 2013

- Maintenance et mise à jour vers les nouveaux systèmes d'exploitation IOS.

Les chiffres clés

- Fréquentation stable du site mobile : 1 412 visiteurs

RELAIS INFORMATION SERVICE (RIS)

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent : Sonja Fath
- Partenaire : Parc naturel régional des Vosges du Nord

Le projet

Les RIS ont pour vocation d'informer les touristes sur les différentes prestations d'un territoire : hébergements, restauration, commerces, possibilités de déplacement... Construits d'après une charte «Parc naturel régional des Vosges du Nord», ils avaient été implantés dans les années 90 aux anciennes limites du territoire de la communauté de communes, sur des aires de repos ou de stationnement.

Actions 2013

- Création et renouvellement de cartes
- Début de la mise en place aux nouvelles entrées du territoire

Les chiffres clés

- 3 RIS rénovés (Merkwiller-Pechelbronn, Lembach en venant de Climbach, Obersteinbach)
- 7 RIS nouvellement implantés (Walbourg, RD27, Forstheim, Didiland, Froeschwiller, Lobsann, frontière allemande)

BORNES NUMÉRIQUES D'INFORMATION TOURISTIQUE

- Elu en charge du projet : Charles Schlosser
- Agent en charge du projet : Sonja Fath
- Partenaire financier : Conseil général du Bas-Rhin

Le projet

Pour compléter le maillage réalisé par l'Office de tourisme et ses points d'information ainsi que les Relais information service, la CCSP a mis en place, en 2011, 4 bornes numériques permettant d'accéder 7/7 jours aux informations touristiques du territoire (vers le site tourisme-nordalsace.fr). Elles sont implantées sur des lieux de passage des visiteurs : à Obersteinbach devant la Maison des châteaux forts, à Merkwiller-Pechelbronn devant l'agence postale, à Woerth dans la cour du château ainsi qu'à la cure thermale de Morsbronn-les-Bains, soit 3 bornes extérieures et 1 borne intérieure.

Actions 2013

- Maintenance et suivi

Les chiffres clés

- Fréquentation stable et très satisfaisante pour les bornes de Merkwiller-Pechelbronn et Woerth (statistiques non disponibles en 2013 pour Obersteinbach et Morsbronn-les-Bains) : respectivement 1 900 et 2 100 visites, 10 100 et 13 500 pages visitées.

Les partenaires de la communauté de communes dans le domaine de l'économie et du tourisme

FEDERATION DES PROFESSIONNELS ARTISANS ET COMMERCANTS (PAC)

- Elu en charge des relations avec la PAC : Armand Braconnier
- Agent de la PAC : Isabelle Zitzmann

Actions 2013

- Mise en place d'un programme d'animations
- Edition du magazine commercial
- Organisation de portes ouvertes de printemps

Les chiffres clés

- 1 animatrice
- 78 adhérents
- Réalisation de 4 numéros du magazine commercial (distribué à 12 800 exemplaires)

- Animations :

- soirée «dîner, mode & déco» le 06/04/13 : 270 personnes
- Portes-ouvertes chez les adhérents le 07/04/13
- Salon d'automne à Woerth



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

- Elu en charge des relations avec l'OTI : Charles Schlosser
- Agent en charge des relations avec l'OTI : Till Harres
- Agent de l'OTI : Denise Hoch



Actions 2013

- Participation au groupement des offices de tourisme Alsace du Nord
- Participation à différents salons, notamment en Allemagne
- Elaboration d'un document promotionnel transfrontalier pour les territoires Sauer-Pechelbronn et Dahner Felsenland (D) : Magazine «Vis-à-Vis», en projet commun avec la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland, notre territoire partenaire au-delà de la frontière allemande.
- Mobilisation des prestataires autour du marché de la randonnée, en lien avec l'initiative «Best Of Wandern» du Parc naturel régional des Vosges du Nord, appuyée par une mission de conseil.
- Accompagnement de la cession par l'UGECAM de l'activité thermale à Morsbronn-les-Bains : en soutien des hébergeurs et en aide au repreneur, la société ValVital.

Les chiffres clés

- 100 000 € : contribution de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au budget de l'OTI

Environnement-énergie

La communauté de communes est chargée de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle est chargée de oeuvre les politiques de protection et de soutien aux actions de maitrise de l'énergie.

Compétences (extrait)

- Collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des abonnés dans le cadre de la politique mise en oeuvre par le service ou l'organisme en ayant le mandat.
- Gestion des abonnés, études, création et gestion des dispositifs de collecte, de transport et de traitements des eaux usées et pluviales jusqu'aux déversoirs d'orage ou exutoires à l'exclusion des ouvrages de voirie et de leurs raccordements (avaloirs et bouches d'égouts) et des busages de fossés.
- Etude, élaboration et suivi d'un schéma d'assainissement collectif et non collectif couvrant l'ensemble du territoire communautaire et conduite d'actions de sensibilisation, de communication et d'éducation.
- Contrôle des installations de traitement non collectives.
- Protection des abords des forages thermaux en propriété communautaire.
- Etudes, schémas, et opérations visant à la protection, à la mise en valeur de l'environnement et au développement durable
- Construction, entretien et exploitation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur,
- Elaboration, révision et mise en oeuvre d'opérations couvrant l'ensemble du périmètre communautaire en faveur du logement et du cadre de vie.
- La missions d'enlèvement et de traitement a été confiées au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.
- La compétence assainissement a été déléguée au SDEA.

OPÉRATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI (AIDE À LA VALORISATION ET DISPOSITIF MUT'ARCHI)

- Elu en charge du projet : François Rutsch
- Agents en charge du projet : Frédérique Weber, Vanessa Klee
- Partenaire : Sycoparc

Actions 2013

- Poursuite du dispositif «mut'archi» : conseils gratuits pour les propriétaires de bâtiments datant d'avant 1948 apporté par une architecte-conseil du SycoParc (poste mutualisé à l'échelle des communautés de communes Sauer-Pechelbronn, Pays de Niederbronn, Sultzerland et Wissembourg)
- Poursuite du dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti ancien : subventions apportées pour les propriétaires réhabilitant leurs bâtiments inscrits dans les périmètres approuvés par les conseils municipaux et qui nécessitent des travaux d'entretien (peinture minérale, enduit à la chaux, tuiles de type biberschwanz, éléments en pierre de taille, menuiseries extérieures bois).
- A noter : depuis le 1er janvier 2013, les aides du Conseil général qui abondaient les aides attribuées par la communauté de communes sont conditionnées par le niveau de ressources des propriétaires. Les deux aides sont désormais traitées distinctement.
- Signature d'une convention avec le Conseil général du Bas-Rhin dans le cadre du programme d'intérêt général Rénov'habitat 67.

Chiffres clés

- Conseils apportés par l'architecte-conseil dans le cadre du dispositif mut'archi :
- Conseils aux particuliers : 31
- Conseils aux collectivités : 7
- Organisation d'un stage «béton de chanvre» à Lampertsloch le 22/06/13.
Nombre de participants : 13
- Dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti ancien :
- 17 dossiers de subvention déposés
- 16 dossiers subventionnés
- Montant des aides accordées (délibérées) : 12 865,62 €
- Montant des subventions versées : 10 777,61 €

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

- Elu en charge du projet : Jean Weisbecker
- Agent en charge du projet : Thierry Dapino
- Partenaires : Adéan, Région Alsace et ADEME

Poste mutualisé avec la communauté de communes du pays de Wissembourg

Un réseau de conseillers a été mis en place par l'ADEME au niveau national et est porté par des collectivités locales.

Objectif : apporter une compétence technique mutualisée aux collectivités afin de les accompagner de manière neutre et objective dans leurs projets d'efficacité énergétique.

Cible principale : les communes de moins de 10 000 habitants.

Principales missions :

- Dresser un inventaire du patrimoine existant ;
- Mettre en place un historique et un suivi des consommations d'énergie ;
- Analyser les factures énergétiques pour dresser un bilan énergétique global et déterminer des pistes d'amélioration ;
- Accompagner les collectivités dans leurs projets d'amélioration de la performance énergétique ;
- Sensibiliser, informer et former les élus, techniciens et usagers des bâtiments aux économies d'énergie.

Actions 2013 :

- LAMPERTSLOCH : projet d'isolation des combles et remplacement des menuiseries avec valorisation des CEE suite à prédiagnostic énergétique;
- WOERTH : étude d'opportunité remplacement des brûleurs fioul>gaz, mise en concurrence des fournisseurs;
- GUNSTETT : accompagnement sur projet réhabilitation du presbytère;
- CCSP : participation active au projet de rénovation de la MROF, suivi de l'audit des installations de chauffage de la MDSA; soutien transversal pour tous les projets en cours et à venir.
- FROESCHWILLER : opportunité variateurs de puissance éclairage public et rénovation salle de classe;
- ESCHBACH : accompagnement pour problème de régulation dans le presbytère;
- FLECKENSTEIN : accompagnement dans la réduction des consommations électriques du site.

Chiffres clés :

- 16 collectivités sur 39 touchées par le dispositif :
- Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, Lampertsloch, Woerth, Gunstett, Froeschwiller, Laubach, Eschbach, la régie du Fleckenstein, Dieffenbach-les-Woerth, Hégeney, Obersteinbach, Niedersteinbach, Wingen, Lembach, Lobsann, Wissembourg.

> pour la communauté de communes Sauer-Pechelbronn : 15/26 (communes + Fleckenstein + communauté de communes)

Phase 1 : 5 bilans énergétiques finalisés et 6 en cours
+ 1 pré-diagnostic énergétique.

PROGRAMME DE PRÉSERVATION DES VERGERS

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : associations locales d'arboriculteurs, Région Alsace, CG67, FREDON Alsace.

Soutien aux initiatives menées localement en faveur de la préservation des vergers hautes tiges.

Actions 2013

- Réédition de l'opération «Papotons Pommes» : édition dans le Infoblätt'l d'un calendrier des initiatives locales menées en faveur de la valorisation des fruits en septembre/octobre.
- Animation du comité de pilotage «vergers» à travers la diffusion régulière par mails d'informations sur la thématique et sur les activités des associations.
- Participation au réseau régional «vergers» animé par le Conseil général du Bas-Rhin et la Région Alsace. (1 réunion)
- Soutien technique ponctuel aux associations d'arboriculteurs dans le montage et la mise en oeuvre de leurs actions d'animation.
- Organisation avec l'association fruits fleurs nature de Woerth et environs d'une réunion d'information sur les maladies et les ravageurs dans les vergers familiaux dans le cadre du programme «zéro-phyto». Intervenant : FREDON Alsace. Lieu : verger conservatoire de pommes de Froeschwiller. Date : 20 juillet 2013.
- Collecte de pommes : la ccsp réalise le transport de pommes de la plateforme de collecte de Lembach à Sessenheim chez Sautter.

Chiffres clés

- Réunion d'information du 20/07/13 à Froeschwiller : 20 participants.
- 150 tonnes de pommes transportées pour un coût de 1300€ facturés à l'association APFLE de Lembach.

OPÉRATION DE PROMOTION DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : ADEME, Conseil général du Bas-Rhin, SMICTOM du Nord du Bas-Rhin

Objectif :

- Favoriser une réduction à la source de la production de déchets ménagers par le développement des pratiques de compostage individuel et de jardinage naturel,

Actions 2013

- Transfert du portage de la mission d'animation de l'ADEAN au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.
- Interventions d'agents du SMICTOM sur le compostage lors des animations prévues dans le cadre du programme « zéro-phyto ».
- Vente de composteurs en bois aux particuliers (bois local, fabrication par des travailleurs handicapés).

Chiffres clés

- 2 animations lors d'ateliers pratiques «jardinage au naturel» organisés dans le cadre du programme «zéro-phyto» (voir bilan dans fiche «programme zéro-phyto») et un atelier spécifique à la Maison Rurale de l'Outre-Forêt. le 21/09/2013 (6 participants).
- 2 composteurs vendus.
- Coût d'achat du composteur : 46,82 € HT l'unité.
- Coût de revente aux particuliers : 25 €. Coût restant à la charge de la CCSP : 3,75 €.

CHAUFFERIE COLLECTIVE «L'ECORGE» AVEC RESEAU DE CHALEUR A MORSBRONN-LES-BAINS-DURRENBACH

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Dalkia (déléataire), Assist (assistance maîtrise d'ouvrage),

Le projet

Exploitation et gestion, sous forme d'une délégation de service public confiée à Dalkia France, de la chaufferie mixte bois-gaz avec réseau de chaleur reliant la maison des services et des associations, l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains, le syndicat des eaux, la Source des Sens, la pharmacie Kessler, l'hôtel-restaurant l'Explorateur et un privé.

Actions 2013

Pas de travaux réalisés sur la chaufferie ou le réseau en 2013.

Chiffres clés

Voir en annexe le compte-rendu 2013 du rapport de délégation.

PROGRAMME PLURI-ANNUEL D'ENTRETIEN DU SELTZBACH

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Conseil général du Bas-Rhin, Agence de l'eau
- Prestataires : Nature et Techniques, associé à Alternatives Environnement (structure d'insertion)

Objectif

Programme pluri-annuel (2010-2013) d'entretien du Seltzbach et de ses affluents, complétant le programme de restauration achevé en 2009, pour préserver un bon état du lit des rivières et des berges et pour garantir la pérennité des aménagements réalisés.

Actions 2013

Travaux réalisés : arrachage de la balsamine de l'Himalaya à Preuschkorf et à Merkwiller-Pechelbronn.

Chiffres clés

Montant des travaux réalisés en 2013 : 3 200 € HT

PROGRAMME DE RENATURATION DU SELTZBACH ET DE SES AFFLUENTS

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Conseil général du Bas-Rhin, Agence de l'eau
- Prestataire : Artelia (bureau d'étude, maître d'oeuvre)

Objectif

Réalisation d'études de renaturation de cours d'eau sur le bassin du Seltzbach (engagement pris dans le cadre du contrat territorial de reconquête des milieux aquatiques signé en 2011 avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Département et le SDEA).

Actions 2013

- Validation des avant-projets des travaux suivants :
- Restauration du Kinderslochgraben
- Stabilisation de l'incision d'un affluent du Kinderslochgraben
- Création d'un lit mineur d'étiage dans Merkwiller-Pechelbronn
- Déviation de l'Aubach hors zones polluées.

- Poursuite de l'étude de renaturation sur l'ensemble du bassin du Seltzbach.

Chiffres clés

- 3 réunions du comité de pilotage chargé du suivi des études et constitué des communes de Pechelbronn + Mitschdorf (01/02/13, 10/04/13 et 22/11/13).
- Montant prévisionnel des travaux validés en phase avant-projet : 119 540€ HT.

ANIMATIONS RIVIÈRES

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Conseil général du Bas-Rhin, Parc naturel régional des Vosges du Nord

Dans le cadre de l'année internationale sur la coopération autour de l'eau, organisation de 2 animations tout public.

Actions 2013

Organisation d'une réunion d'information «à la découverte de nos rivières» (MDSA, 26/04/13, 8 personnes)

Organisation d'une sortie nature «Et au milieu coule le Seltzbach» (Merwiller-Pechelbronn, 27/04/13, 5 personnes)

FÊTE DE LA RIVIÈRE

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires: Verbandsgemeinde Dahner Felsenland, CINE de Munchhausn, Naturerlebniszentrum Wappenschmiede de Fischbach, Biosphärenhaus, PAMINA

Pour faire suite aux rencontres scolaires transfrontalières organisées en 2012, organisation d'une fête destinée à un public familial des 2 territoires Sauer-Pechelbronn et Dahner-Felsenland.

Actions 2013

Organisation de la fête transfrontalière de la rivière à la Maison de la Biosphère à Fischbach (Allemagne) le 13/04/13 : ateliers ludiques et pédagogiques sur la rivière et son environnement, circuits découvertes le long de la rivière, exposition de panneaux réalisés par les enfants des communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Dahner-Felsenland.

Chiffres clés

- 150 participants.



PROGRAMME «ZÉRO-PHYTOS»

Personnes en charge de l'action :

- Elu en charge du projet : Joseph Goetz
- Agent en charge du projet : Frédérique Weber
- Partenaires : Région Alsace, Agence de l'eau
- Prestataire : FREDON Alsace

Objectifs

Mise en place à l'échelle de la CCSP et de 6 communes pilotes (Eschbach, Forstheim, Lembach, Preuschkorf, Wingen et Woerth) d'un programme de réduction voire suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts (engagement pris dans le cadre du contrat territorial de reconquête des milieux aquatiques signé en 2011 avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Département et le SDEA).

Actions 2013

- Mise en oeuvre à l'échelle des 6 communes pilotes et de la communauté de communes des plans de gestion différenciée des espaces verts élaborés en 2012 avec la FREDON Alsace.
- Organisation de journées de formations sur la gestion durable des espaces verts
21/02/13, Preuschkorf : formation destinée aux élus et agents des communes pilotes
05/03/12, Preuschkorf : formation destinée aux élus et agents des autres communes.
- Participation avec les communes pilotes à la journée régionale de sensibilisation aux techniques alternatives au désherbage chimique à Obernai (21/03/13)
- Organisation pour les élus d'une matinée d'échanges et de visites à Barr, commune engagée dans le zéro-phyto (08/06/13, 9 participants).
- Organisation de réunions publiques d'information en salle et d'ateliers pratiques dans des jardins des particuliers, destinés aux habitants du territoire.

- Organisation d'une réunion d'information sur les maladies et les ravageurs dans les vergers familiaux (cf fiche bilan «vergers»).
- Organisation du comité de pilotage chargé du suivi du programme «zérophyto» (22/01/13).

Les chiffres clés

- 05/03/13 : Eschbach (30 personnes)
- 15/03/13 : Wingen (12 personnes)
- 12/04/13 : Lembach (15 personnes)
- 19/04/13 : Forstheim (20 personnes)
- 13/09/13 : Woerth (12 personnes)
- 27/09/13 : Preuschkorf (12 personnes)

Ateliers pratiques :

- 19/05/13 : Forstheim (20 personnes)
- 12/10/13 : Wingen (10 personnes)

TESTS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE PAR GÉOTHERMIE PROFONDE DU Puits HÉLIONS II

- Elu référent : Armand Braconnier
- Partenaires : Etat (cofinanceur), ES Géothermie (maître d'oeuvre)

Le forage géothermal des Héliions II a été réalisé en 1970. Il a une profondeur de 1 146 m. le débit artésien du forage est de 18 m³/h environ et l'eau est à 76,3°C à 750 m de profondeur.

La communauté de communes souhaite valoriser cette ressource dans une optique de développement durable.

Dans le cadre du pôle d'excellence rurale Energies Nouvelles d'Alsace du Nord, la communauté de communes a équipé le forage Héliions II et réalisé des tests de circulation dans le puits selon le principe de «puits échangeur» pendant 1 mois. Cette opération est une première en France.

Les travaux ont consisté à :

- introduire une colonne de production isolante jusqu'à quelques mètres du fond de l'ouvrage. Cette colonne permet de réaliser une circulation interne dans le puits ;
- installer une électropompe pour réinjecter l'eau thermale entre le tubage du puits et la colonne de production. En descendant le long du puits, l'eau se réchauffe progressivement. Une fois arrivée au fond du puits, l'eau réchauffée remonte par l'intermédiaire de la colonne de production ;
- installer un bassin bâché qui joue le rôle de refroidisseur avant de réinjecter l'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

- Elue en charge du service : Marie Line Weiss
- Agents en charge du service : Fabrice Kirsch et Christine Nonnenmacher
- Partenaire : SMICTOM du nord du Bas-Rhin

Actions 2013

Gestion administrative du service (facturation, ...).

Missions d'enlèvement et de traitement confiées au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Réflexions en vue de la mise en œuvre de la redevance incitative (nombreuses réunions de travail)

Chiffres clés

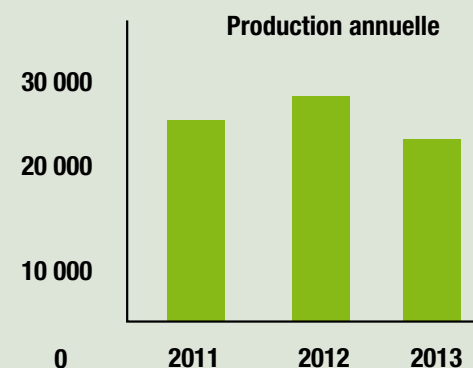
- Coût du service facturé par le SMICTOM à la communauté de communes : 1 444 612 € en 2013 (1 420 000 € en 2012)
- Part foyer : 51,50 € soit 359 547,25 € (51,50 € soit 357 000 € en 2012)
- Part occupants : 61,50 € soit 1 067 855,20 € (61,50 € soit 1 062 500 € en 2012)
- Nombre de factures éditées en 2013
 - > 1er semestre 2013 : 7415 factures (7382 factures en 2012)
 - > 2è semestre 2013 : 7407 factures (7344 factures en 2012)
- Nombre de paiement internet via TIPI : 249 + 323 = 572 en 2013 (579 en 2012)

CENTRALE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE

Cette centrale est implantée sur la toiture sud de la maison des services et des associations à Durrenbach. Elle a été mise en service en octobre 2010. 144 modules solaires photovoltaïques et 9 onduleurs composent la centrale. La puissance installée est de 30 240 Wc sur une surface de 215m².

Chiffres clés :

- Coût de l'installation : 197 000 € TTC (subvention : 30 000 € de la Région Alsace).
- Production annuelle estimée : 26 635 kWh
- Prix de revente : 0,59 €/kWh
- Production 2013 : 25 100 kWh



Cohésion sociale

La communauté de communes a inscrit dans ses compétences l'action sociale. A ce titre, elle est notamment chargée de la mise en oeuvre des politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du soutien aux associations.

Compétences (extrait)

Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements socio-éducatifs, culturels, sportifs destinés à l'ensemble des habitants du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

Coordination et soutien aux opérations en faveur de la petite enfance.

Coordination et soutien aux opérations culturelles, éducatives ou sportives en faveur de la jeunesse.

Coordination et soutien aux actions en faveur des personnes âgées, des familles, de l'insertion et de l'emploi.

Etude de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à la mise en oeuvre des actions sociales d'intérêt communautaire

Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication.

Voir le rapport d'activités détaillé du service cohésion sociale

HALTE GARDERIE - MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge de la halte : Alfred Kreiss
 - Responsable : Madame Nadine Schuster
 - Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
 - Partenaires : CAF, Conseil général 67
- > Encadrements : Madame Nadine Schuster et Madame Patricia Linck
> Un agent d'entretien salarié de l'association Réussir assure 9h00 de ménage par semaine
> Accueil de 10 enfants de 3 mois à 6 ans

Ouverture de la structure

Ouverture d'une demi-journée supplémentaire le mardi après-midi depuis septembre !

Mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h15

Vendredi : de 8h à 12h15

Prestations d'accueil proposées

Deux types d'accueil sont proposés :

Un accueil régulier : il répond à un besoin d'accueil correspondant à un rythme et une durée prévisible. L'enfant est inscrit pour un nombre d'heures contractualisées.

Un accueil ponctuel : il répond à un besoin dont le rythme et la durée ne peuvent être définis à l'avance.

Actions 2013

Interventions extérieures : 1x/semaine contes et histoires aux enfants, 2x/semaine musique

Organisation de soirées-débat avec le relais assistantes maternelles

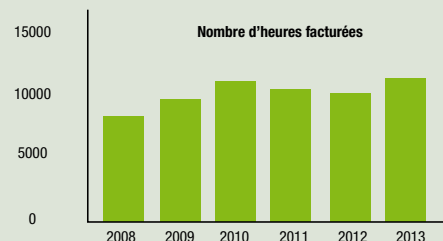
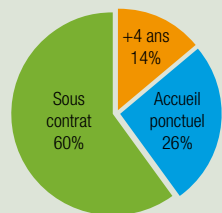
Une sortie d'été à la ferme Meyer de Eberbach

Participation à la fête du jeu

Organisation d'une fête d'été et de Noël

Chiffres clés

- Nombre d'enfants ayant fréquenté la structure en 2013 : 59 issus de 18 communes du territoire
- Bilan financier : 82 715 € + mise à disposition et petits travaux (environ 9000 €)
- 30 enfants en 2013 sont sous contrat (27 en 2012)
- 13 enfants en 2013 en accueil ponctuel (14 en 2012)
- 7 enfants ont plus de 4 ans



RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES - DURRENBACH

- Elu en charge de la halte : Alfred Kreiss
- Agent en charge du relais : Anne-Muriel Laxenaire
- Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
- Partenaire : CAF, Conseil général 67, Halte garderie

Les missions du relais :

- centraliser et coordonner les offres et les demandes en matière de garde d'enfant.
- aider les parents dans leur fonction d'employeurs.
- informer les assistantes maternelles de leurs droits et devoirs.
- être un lieu de socialisation pour l'enfant par le biais d'activités d'éveil au sein de la halte garderie.
- permettre aux adultes d'être accueillis, écoutés, reconnus et guidés dans leur rôle éducatif.
- être un lieu de rencontres entre assistantes maternelles et parents.
- organiser l'intervention de professionnels de la petite enfance.

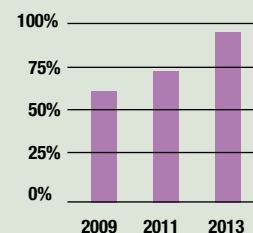
Actions 2013

- Permanences d'informations, d'écoute et de conseils pour les parents et les assistantes maternelles
- Organisation des manifestations et temps festifs : fêtes de Noël, rencontre avec les assistantes maternelles, soirées débat, réunions d'informations, sorties, soirées bricolage.
- Activités d'éveil et séances baby-gym.
- Communication : réalisation d'un bulletin d'information pour les parents et assistantes maternelles, réunion annuelle parents/professionnels.
- Soutien à la formation : CAP Petite Enfance; accueil d'un enfant porteur d'un handicap, premiers secours civiques,

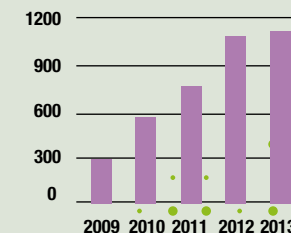
Chiffres clés

- Gestion de 173 assistantes maternelles en activité au 31/12/2013.
- Capacité d'accueil théorique de 642 places.
- Nombre de familles en relation avec le RAM : environ 300 familles
- Bilan financier prévisionnel 2013: 32 865 € hors valorisation de mise à disposition (3000€)
- 3 communes sur le territoire sans assistante maternelle : Niedersteinbach, Obersteinbach et Mitschdorf
- Plusieurs communes avec très peu de professionnelles : Dieffenbach – Les-Woerth (1), Mattstall (1), Hegeney (3), Laubach (3), Wingen (2)
- Les 2 principales communes du territoire possèdent le plus grand nombre d'assistantes maternelles : Woerth (22 amats pour 77 places d'accueil), Lembach (15 amats pour 51 places d'accueil)
- Sur les 173 professionnels du territoire, 2 hommes exercent comme assistant maternel.

Temps de travail (en % équivalent temps plein)



Nombre de contacts



DISPOSITIF CONTRAT TERRITORIAL POUR LA JEUNESSE (CTJ) ET PASS ENGAGEMENT AVEC LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

- Elu en charge du suivi : Alfred Kreiss
- Agent en charge du suivi : Claire Maggi
- Partenaires : FDMJC 67, Caisse d'allocations familiales, Conseil général du Bas-Rhin

4 axes prioritaires partagés par les deux collectivités :

- > Permettre aux jeunes d'être acteurs
- > Favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde
- > Permettre aux jeunes de rester vivre sur le territoire
- > Accompagner la vie associative (pour la part relative au public jeune 10-25 ans)

La CCSP va plus loin dans son orientation politique pour la jeunesse en ajoutant :

- > Travailler avec les parents dans la coéducation
 - > Accompagner la vie associative en intégralité
 - > Au total en 2013 : 30 000 € de subventions pour les postes + 4500 € pour le festival du jeu
- Participation à la fête du jeu
Organisation d'une fête d'été et de Noël

ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE

- Elu en charge du projet : Alfred Kreiss
- animateurs : Tania Sorgius, Julien Brancier, Pierre Bersier
- Partenaires : FDMJC 67, CAF, CG67

Missions :

- Développer les actions socio-culturelles sur le territoire durant les petites et grandes vacances mais également tout au long de l'année
- Développer avec les relais locaux des actions de loisirs de proximité pour l'enfance et la jeunesse
- Partenariat avec le collège Mac Mahon de Woerth, les écoles élémentaires, maternelles et les lycées, les associations sportives et culturelles du territoire, les bibliothèques
- Formation des animateurs du territoire (mini formation et formation BAFA)
- Accompagner les projets des enfants et des jeunes
- Ces animations ont été préparées et animées en partenariat avec des associations locales, la communauté de communes, la Fédération Départementale de la Maison des Jeunes et la Culture du Bas-Rhin la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Caisse d'Allocation Familiale et le conseil général du Bas-Rhin.



Actions 2013

- Sensibilisation au volley (opération smashy).
- Organisation de manifestations : Fête du jeu, Les rockeurs ont du coeur
- Organisation des activités durant les vacances scolaires.
- Organisation d'une conférence débat «Comment aider l'enfant à avoir confiance en lui ?»
- rendez vous des jeunes engagés
- Aide aux associations
- Formation BAFA
- le pass'engagement

Actions au collège de Woerth

- Section sportive volley
- Permanence jeux de société
- Participation aux portes ouvertes du collège
- Pass Culture
- Formation des délégués de classe : rencontre à la mairie de Woerth
- Exposition « objectif terre»
- Liaison CM2-6ème :
- Mini entreprise : «set de table publicitaire» en liaison avec la PAC

Chiffres clés

- Formation durant l'année: 60 animateurs pour 4 sessions de formation
- 82 jours de centres de loisirs (83 en 2012)
- 29 journées Pass Sport (17 en 2012)
- 26 jours colonie (29 en 2012)
- 2 jours de rencontre des jeunes engagés
- 5 jours de stages (13 en 2012)
- 10 mercredis après-midi loisirs avec 30 enfants


- Permanence à Woerth : une vingtaine de jeunes accueillis
- Soit 1225 enfants et jeunes de 4 à 17 ans (1400 en 2012)
- 65 animateurs (70 en 2012)
- 1600 participants à la Fête du jeu
- 8 vendredis festifs
- 150 spectateurs au concert «Les rockeurs ont du coeur»

Voir en annexe le rapport d'activité du service animation

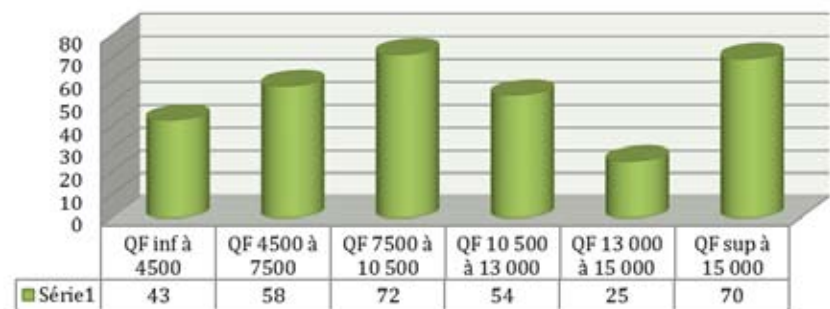
LES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES

- Elu en charge du projet : Alfred KREISS
- Responsable : Madame Patricia Picot Ball
- Partenaires : FDMJC 67, Caisse d'allocations familiales, Conseil général du Bas-Rhin

Chiffres clés

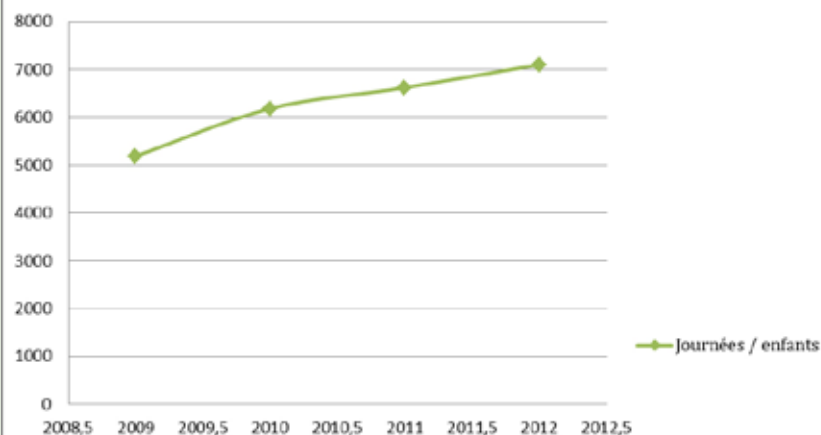
- 7 structures périscolaires, gestionnaire FDMJC 67
 - Animatrices périscolaires: 15 personnes sous contrat FDMJC (CCD + CDI) et 2 personnes sous contrat REUSSIR (midi)
 - 7 structures sur le territoire pour 19 communes
 - 205 familles utilisatrices (200 en 2012) pour 275 enfants accueillis
 - Bilan financier : 183 000 € (168 000 € en 2012)
- 

Mixité de l'accueil en 2012 - 2013



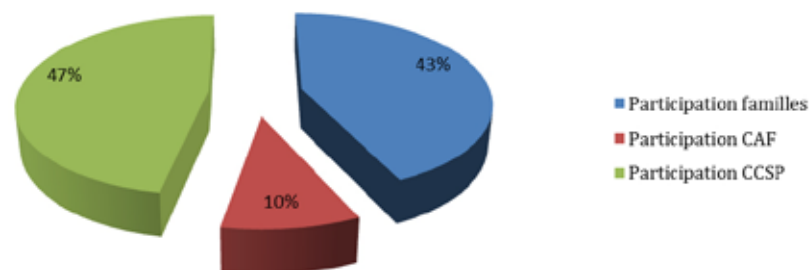
QF : quotient familial

Evolution de la fréquentation des sites périscolaires 2009 - 2012



Financement des sites périscolaires en 2012 - 2013

Budget global : 335 608 €



Hors frais de location de salles, fluides et valorisation des mises à disposition (véhicules, matériels ...)

SUBVENTION «CLASSES DECOUVERTES» COLLEGES

- Elu en charge du projet : Alfred Kreiss
- Agent en charge du projet : Vanessa Klee

Objectif

Sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire accueillant des enfants du territoire (Woerth, Walbourg, Soultz-sous-Forêt, Wissembourg, Mertzwiller). Les séjours qui peuvent être aidés doivent comprendre au moins deux nuitées. Le montant subventionnable est calculé sur la base de 3 € par élève et par jour.

Chiffres clés

En 2013, 3 établissements scolaires ont été subventionnés comme suit :

- Collège Mac Mahon de Woerth : 2 dossiers représentant 94 élèves pour 2 séjours de 5 et 7 jours pour un montant de 2 274 €.
- Collège du séminaire des jeunes de Walbourg : 3 dossiers représentant 63 élèves pour 3 séjours de 6, 6 et 5 jours pour un montant de 1 062€.
- Collège de l'Outre Forêt Soultz-sous-Forêts : 2 dossiers représentant 11 élèves pour 2 séjours de 6 jours pour un montant de 198 €.
- Montant total versé : 3 534 €

SUIVI ET GESTION DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL «LES CUIRASSIERS» A WOERTH

- Elu en charge du suivi : Alfred Kreiss
- Agent en charge du suivi : Julien Brancier

Une réunion avec les associations utilisatrices, le comité pilotage sport et l'agent référent du gymnase par an permet de mettre en place le planning d'utilisation du gymnase pour une année scolaire. L'animateur sportif suit le fonctionnement et l'utilisation du gymnase et s'occupe de locations extérieures durant l'année.

Chiffres clés

- Le gymnase a un taux d'occupation de 75% (hors vacance scolaire sur une année)
- Associations et institutions utilisant le gymnase :
 - Le collège Mac Mahon de Woerth
 - L'ASVS
 - Les clubs de Foot de Langensoultzbach, Preuschdorf, Hegeney, Froeschwiller et Morsbronn, l'entente jeune Vallée de la Sauer
 - Le club d'escalade
 - Le club de badminton
 - Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Woerth, Goersdorf et Durrenbach
 - Gymnastique de Woerth

CONSTRUCTION D'UN HANGAR INTERCOMMUNAL - DURRENBACH

Le projet a été arrêté en phase d'étude. La CCSP dispose de toutes les études d'avant-projet en vue d'une réalisation ultérieure.

REHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE DE MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Jean-Marie Haas
- Agent en charge du projet : Fabrice Kirsch

Objectif

La communauté de communes a fait l'acquisition des bâtiments de l'ancienne gare, anciennement occupés par le syndicat des eaux du canton de Woerth.

La réhabilitation de cet ensemble doit se concevoir comme une extension de la maison des services et des associations (MDSA).

Cette réhabilitation doit permettre de mettre en valeur le patrimoine bâti et de marquer l'ancienne affectation de gare de ce bâtiment, tout en s'intégrant dans l'environnement existant.

Actions 2013

- Des fourreaux ont été posés entre ces deux bâtiments, permettant des raccordements électriques et téléphoniques, de serveurs informatiques,...).
- Un diagnostic a été réalisé par un architecte. Celui-ci a réalisé 3 esquisses d'aménagement possible.





A decorative graphic featuring a large white number '5' on a green background. The number is surrounded by several dandelion seed heads, some of which are shown with their seeds blowing away, creating a sense of movement. The background is a solid light green color.

5

Fonctionnement général de la
communauté de communes

ACCUEIL TELEPHONIQUE DE LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS

L'accueil de la maison des services et des associations est assuré par le secrétariat de la communauté de communes.

- Agents en charge de l'accueil : Elodie Reichhardt, Judith Michel
- Agent en charge de la gestion des interventions techniques, des dossiers d'assurance : Véronique Ringuet
- Agents en charge de la comptabilité : Doris Martin, Christine Nonenmacher
- Agent en charge des marchés publics : Vanessa Klee

Le service accueil a réceptionné 3611 appels (1587 en 2012)

Le service accueil a accueilli 1681 personnes.

Répartition des appels téléphoniques

Banque de matériel	Ordures ménagères	Animation	Périscolaire	Projets
219	382	169	32	562

Office de tourisme	Comptabilité	RAM	Réservation salle	Véhicule
29	98	37	25	32

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de courriers reçus : 5168 (5083 en 2012)
- Nombre de courriers envoyés : 1627 (1067 en 2012)
- Maintenance des véhicules : 153 interventions (132 interventions en 2012)
- Kilomètres parcourus avec les véhicules : 107 920 km (65 695 km en 2012)
- Nombre de dossiers d'assurances (déclaration de sinistres) : 7
- Nombre de commissions MAPA : 9
- Nombre de commissions d'appels d'offres : 3
- Nombre de dossiers dommages-ouvrage ouverts : 2

BANQUE DE MATERIEL COMMUNAUTAIRE

- Elu en charge du projet : Jean-Louis Bertrand
- Agents en charge du service : Véronique Ringuet (administratif), Philippe Motz (technique)

Mission

Prêt de matériels aux communes membres

Actions 2013

Gestion administrative de la banque de matériel communautaire (réservation).

Chiffres clés

Plate-forme élévatrice mobile de personnes : 113 jours de prêts (106 jours de prêts en 2012)..

BANQUE DE MATERIEL ASSOCIATIVE INTERCOMMUNALE

- Elu chargé du service : Jean-Louis Bertrand
- Agents chargés du service : Véronique Ringuet (administratif), Philippe Motz (technique)

Mission

Soutien aux associations et à l'animation locale.

Actions 2013

Gestion administrative de la banque de matériel (réservation, facturation).
Livraison et gestion du matériel.

Réalisation d'un site internet de réservation en ligne du matériel. bqm.sauer-pechelbronn.fr

Chiffres clés

Barrières de chantier : 44 sorties
Barrières de circulation : 473 sorties sur l'année
Chapiteaux : 87 sorties sur l'année
Coffret électrique : 4 sorties
Grand écran : 15 sorties
Petit écran : 8 sorties
Garnitures : 260 sorties sur l'année
Grilles d'exposition : 1094 sorties sur l'année
Lave-verres : 8 sorties
Podium : 15 sorties
Pont de scène : 2 sorties
Régie d'éclairage : 9 sorties sur l'année
Sonorisation : 33 sorties
Tonnelles : 204 sorties
Vidéoprojecteur : 27 sorties

SOUTIEN AUX COMMUNES

Différents services et outils ont été mis à disposition des communes membres de la communauté de communes.

Services aux communes :

Accès à un extranet avec accès à une base documentaire juridique (Pédagogiche), au système d'informations géographiques et à d'autres outils de partage d'informations et de communication avec les autres communes.

Banque de matériel communautaire (plate-forme élévatrice mobile de personnes, vidéoprojecteur, ...).

Mise à disposition d'équipements de façonnage et duplicopies.

Mise en place d'une plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Différents services ont été développés afin de soutenir les associations locales et l'animation locale. Le territoire Sauer-Pechelbronn compte au 31 décembre 2013 288 associations.

Services aux associations :

Mise à disposition d'un duplicopieur pour la réalisation de tracts : 363 605 copies tracts imprimés en 2013 (151 032 tracts en 2012)

Distribution du journal intercommunal par des associations locales : 5 400€ versés aux associations pour 2013.

Réalisation d'un annuaire des associations en septembre.

Gestion d'un service de banque de matériel.

Mise à disposition du gymnase intercommunal de Woerth pour les associations sportives du territoire.

SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

- Elu en charge du projet : Jean-Louis Bertrand
- Agent en charge du projet : Guillaume Depouilly

Objectifs

Enrichissement du Système d'Information Géographique, maintenance du système et des données, gestion de l'accès au portail internet, conception de cartographies et exports de données.

Assistance et formation aux utilisateurs.

Actions 2013

- Migration des bases de données vers un nouveau système de projection.
- Acquisition de données supplémentaires, mise en ligne des réseaux d'eau potable et assainissement 1ère tranche.
- Mises à jour techniques de l'outil et maintenance corrective
- Mise en ligne de plans d'urbanisme supplémentaires.

Chiffres clés

Environ 20 000 connexions au portail SIG en ligne

130 utilisateurs

COMMUNICATION

- Elu en charge du projet : Jean-Louis Bertrand
- Agent en charge du projet : Anne Glock
- Agence chargée de la conception des documents de communication : Agence TOOYOO, imprimeurs IREG Strasbourg et Action Repro Haguenau

Actions 2013

Réalisation des journaux intercommunaux.

Suivi des publications de la communauté de communes (tracts, affiches, ...).

Réalisation du rapport d'activités.

Mise à jour et animation du site internet et extranet.

Chiffres clés

Publication papier

- 4 numéros du «Info blätt'l» publiés, soit 29 200 exemplaires distribués, (233 600 pages)
- 1 annuaire des associations distribué à 8 000 exemplaires
- 1 programme annuel des activités du service animation (distribué à 7 300 exemplaires) et programmes de chaque vacance scolaire, (distribués dans les écoles à 3000 exemplaires pour chaque vacance)
- 1 rapport d'activités de la communauté de communes distribué à 200 exemplaires
- 18 associations réalisant la distribution dans les foyers, soit 5 400 € reversés aux associations.
- 3 campagnes de communication (programmations de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, fête du jeu, fête de la rivière).
- Coût total 36 000 € TTC.

Site internet www.sauer-pechelbronn.fr

- 32 680 visites (36 193 en 2012)
- Durée moyenne des visites : 3min24
- Pages les plus consultées (en dehors de la page d'accueil) : page animation, comprendre la communauté de communes, marchés publics

Nouveautés en 2013

- Création d'un site dédié présentant les activités du pôle animation animation. sauer-pechelbronn.fr (mise en ligne octobre 2013)
- Création d'un site dédié permettant la réservation en ligne du matériel de la banque de matériel associative bqm.sauer-pechelbronn.fr (mise en ligne décembre 2013)
- Création d'un site dédié permettant la déclaration en ligne de la taxe de séjour (site en cours de réalisation)



6

Elus et personnels



Elus et personnels

ELUS

Le fonctionnement d'une communauté de communes est à rapprocher du fonctionnement des communes. Le président, à l'instar du maire, propose et exécute les décisions du conseil communautaire. Les différentes instances regroupent des élus qui débattent, préparent et/ou décident des actions à entreprendre, dans les limites des compétences de la structure, qui lui ont été déléguées par les communes membres.

Président : Jean-Marie HAAS

1^{er} vice président : Armand BRACONNIER

2^e vice président : Charles SCHLOSSER

3^e vice président : Alfred KREISS

4^e vice président : Marie-Line WEISS

5^e vice président : Joseph GOETZ

6^e vice président : François RUTSCH

7^e vice président : Jean-Louis BERTRAND

8^e vice président : Jean WEISBECKER

Les membres du bureau :

M. Jean-Marie HAAS

M. Joseph GOETZ

M. Armand BRACONNIER

M. Charles SCHLOSSER

M. Alfred KREISS

M. Jean WEISBECKER

Mme Marie-Line WEISS

M. Jean-Louis BERTRAND

M. François RUTSCH

M. Alphonse ATZENHOFFER

M. Nestor CONUECAR

M. Thierry FUCHS

M. Christophe SCHERTZ

M. Roger ISEL

M. Dominique PREVOT

M. Robert RICHERT

M. Willy MEYER

Mme Mireille CABIROL

M. Charles MEYER-KUHN

M. Etienne MARTIN

M. Alphonse SIBLER

M. Jean MULLER

M. Charles MEYER

Mme Evelyne FISCHER

Chiffres clés

- 67 délégués titulaires et 24 suppléants
 - 8 conseils communautaires organisés (6 en 2012)
 - 170 délibérations prises en conseil communautaire (125 en 2012)
 - 24 membres au bureau
 - 9 réunions du bureau organisées (8 en 2012)
 - 16 délibérations prises en bureau (16 en 2012)
 - 19 réunions commissions marchés publics
 - 1 réunions commission intercommunale des impôts directs
 - 25 réunions du bureau exécutif (président et vice-présidents) (23 en 2012)
 - 3 réunions commissions du développement économique et touristique
 - 2 réunions commissions protection et mise en valeur de l'environnement
 - 2 réunions commissions cohésion sociale
- Nombreuses autres réunions d'instances de travail (commissions, sous-commissions, comités de pilotage, ...)

RESSOURCES HUMAINES

- Elu en charge du projet : Jean-Marie Haas
- Directeur général des services : Fabrice Kirsch
- Agent en charge du suivi administratif des ressources humaines : Doris Martin

Service fonctionnel :

Fonction :

- Gestion administrative et fonctionnelle de la communauté de communes : accueil, courrier, réservation, banque de matériel...
 - Soutien administratif au service développement et animation.
 - Comptabilité, finances
 - Gestion technique des bâtiments, matériels, véhicules et espaces verts
-
- Fabrice KIRSCH, directeur général des services,
 - Doris MARTIN, assistante de gestion comptable et ressources humaines,
 - Carine DEUTSCHMANN, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics, (en congé parental)
 - Christine NONNENMACHER, agent de gestion administrative, budgétaire et comptable,
 - Philippe MOTZ, agent technique polyvalent gestion technique banque de matériel et

Services développement et animation :

Fonction :

Développement et mise en oeuvre des projets de la communauté de communes

- Guy HUSSON, agent de développement (retraite au 1er octobre 2013)
- Till HARRES, agent de développement - directeur de projets,
- Anne GLOCK, chargée de projets informatique, communication et mobilité,
- Julien BRANCIER, animateur sportif,
- Frédérique WEBER, chargée de projets environnement, aménagement et politique de l'habitat,
- Guillaume DEPOUILLY, technicien système d'information géographique, technicien suivi foncier, consommables, réseaux fluides et secs, serrures électroniques,
- Sonja FATH, assistante communication, animation et développement touristique, coordinatrice du fonctionnement de l'accueil et de la promotion de la maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Brigitte KRAUS, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Anny KOPP, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,.



Les emplois non permanents :

- Anny KOPP, agent d'accueil, du 1er janvier 2013 au 14 août 2013, poste transformé en emploi permanent
- Emilie KOST, chargée de projet énergie – animatrice espace infoénergie, du 1er janvier 2013 au 28 février 2013,
- Claire MAGGI, chargée de projets cohésion sociale,
- Vanessa KLEE, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics,
- Thierry DAPINO, conseiller en énergie, partagé avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg, à compter du 1er avril 2013,
- Véronique RINGUELET, assistante de gestion des missions administratives liées à l'organisation et au fonctionnement de la structure (secrétariat et accueil) et de coordination des travaux confiés à l'équipe administrative et d'accueil, du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2013.

Les emplois de mission :

Les emplois d'été : néant

> Administratif

- Aurore MOUREAUX, agent administratif, du 3 juin 2013 au 27 septembre 2013 : secrétariat et accueil au service animation (28/35e),
- Marlène LEGLAIVE, agent administratif, du 1er juillet 2013 au 31 août 2013 : gestion et suivi du transport pour les activités d'animations (17,5/35e),
- Florence URBAN, agent administratif, du 8 juillet 2013 au 31 août 2013 : missions de secrétariat et d'accueil au service général (temps complet).

Les stagiaires :

- HOH Gaëtan, service civique au service animation, du 14 janvier 2013 au 13 novembre 2013,
- GLOCK Manon, élève de 3e1 du collège Maréchal de Mac Mahon à Woerth, séquence d'observation en milieu professionnel (découverte de l'équipement informatique, du travail administratif et de la gestion de projets), du 4 février 2013 au 9 février 2013,
- SORGIUS Johanna, élève de 3e, séquence d'observation en milieu professionnel (service d'animation) du 4 février 2013 au 8 février 2013, (FDMJC67)
- HENSELMANN Céline, élève de 3e, séquence d'observation en milieu professionnel (service d'animation) du 4 mars 2013 au 23 mars 2013, (FDMJC67)
- DEISS Manuel, étudiant à l'UFR STAPS de Dijon, licence professionnelle «tourisme et loisirs sportifs» du 4 mars 2013 au 4 juillet 2013,
- JAECK Bertrand, étudiant à l'IUT de Haguenau, DUT services et réseaux de communication, du 8 avril 2013 au 21 juin 2013,
- BUCHEL Samuel, étudiant à l'IUT de Haguenau en 2e année de DUT services et réseaux de communication, du 29 avril 2013 au 5 juillet 2013,
- URBAN Florence, élève au LEGT Robert Schuman de Haguenau, 1ère année de BTS assistant de manager, du 13 mai 2013 au 28 juin 2013,
- BRAHAMI HEINTZ Elody, élève au lycée André Siegfried de Haguenau, cursus baccalauréat professionnel secrétariat, du 23 septembre 2013 au 20 octobre 2013,
- REYMANN Léa, élève au lycée Stanislas de Wissembourg, cursus baccalauréat professionnel secrétariat, du 23 septembre 2013 au 19 octobre 2013 et du 4 novembre 2013 au 30 novembre 2013,
- SANNIER Marie, élève au lycée Rober Schuman de Haguenau, étudiante en BTS assistant de manager, du 18 novembre 2013 au 20 décembre 2013,

Services civiques

- DIESS Manuel du 16/10/2013 au 15/08/2014 Animations de rue été 2014
- AUBRY Corentin du 7/10/2013 au 06/08/2014 Organisation d'événements culturels
- BARDE Manon 21/05/2013 au 20/03/2014 Promotion du sport féminin sur le territoire
- HOH Gaëtan du 14/01/2013 au 13/11/2013 Accompagnement associatif
- HEINRICH Florent du 15/10/2012 au 14/08/2013 Organisation d'événements culturels

Quelques chiffres

- 379 fiches de paie éditées
- 12 déclarations URSSAF
- 12 déclarations au CNFPT
- 12 déclarations au centre de gestion du Bas-Rhin
- 8 arrêts maladie représentant 47 jours
- 1 déclaration DADSU
- 7 déclarations d'embauche
- 1 dossier de demande de retraite

Personnel Réussir

La CCSP fait appel à l'association d'insertion Réussir.
30 personnes de Réussir sont intervenues dans les domaines suivants : ménage, entretien des espaces verts, secrétariat), pour un total de 350h.

Postes créés en 2013 (recrutement réalisé en 2014 ou en cours) :

- Animateur économique
- Chargé de mission patrimoine
- Chargé de l'administration des projets
- Emplois d'avenir.



7

Finances



- Elu en charge du projet : Jean-Marie Haas
- Agent en charge des finances : Fabrice Kirsch

L'ensemble des dépenses et recettes de la communauté de communes est comptabilisé dans plusieurs documents comptables.

Le budget principal regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement de la structure, ainsi que toutes les opérations ne faisant pas l'objet d'un budget distinct.

Les recettes principales sont les impôts directs locaux, les dotations de l'Etat ainsi que les subventions sur les projets.

15 budgets annexes permettent d'individualiser et de suivre des actions spécifiques de la communauté de communes :

Le budget zone d'activités (parc économique de la Sauer à Eschbach),

Le budget CADT (Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier), construction du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein,

Le budget bâtiments d'activités (construction et l'exploitation de l'hôtel d'entreprises de la Sauer, implanté au parc économique de la Sauer à Eschbach).

Le budget ZAC thermale de Morsbronn-les-Bains

Le budget ZAC sud de Woerth

Le budget ZA Willenbach (Pechelbronn)

Le budget Jardin des Brumes

Le budget chaufferie collective Morsbronn - Durrenbach

Le budget production d'énergie Héliions

Le budget service ordures ménagères

Le budget Ilôt urbain centre de Woerth

Le budget ZA pôle bois Hégeney

3 nouveaux budgets annexes ont été ouverts en 2013 :

Le budget Zone d'activité nord Woerth

Bâtiment d'activités sur le parc économique de la Sauer à Eschbach.

Bâtiment innovant à Preuschkorf

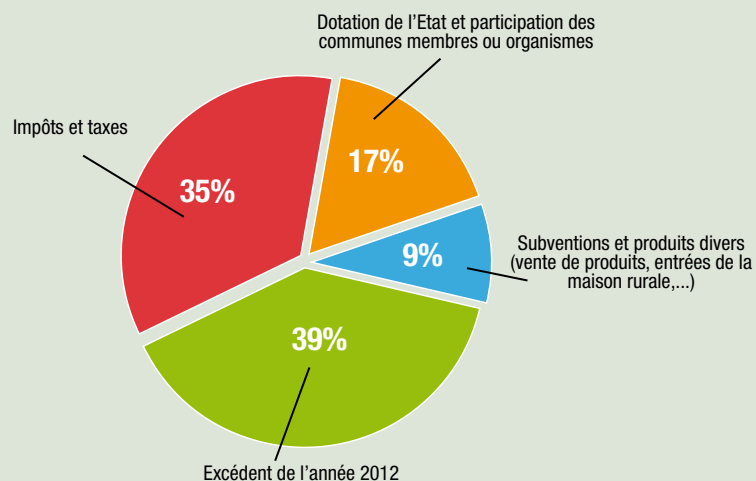
Chiffres clés

- 2842 écritures (2791 en 2012)
- 1999 mandats émis (1882 en 2012) et 3 annulés ou réduits
- 673 titres émis (736 en 2012) et 167 annulés ou réduits



Les budgets annexes sont financés par des recettes propres liées à la vente de terrains ou à la location de locaux

BUDGET PRINCIPAL



Taux d'imposition de la contribution économique territoriale (ancienne taxe professionnelle) et des taxes additionnelles pour 2013 :

	Taux 2013	Produit 2013
Taxe d'habitation	11,09%	1 907 258 €
Taxe foncier bâti	1,10%	139 359 €
Taxe foncier non bâti	7,72%	38 299 €
Contribution des entreprises	21,14%	626 378 €
Total		2 711 294 €

La taxe de séjour

Le Conseil général du Bas-Rhin a décidé la mise en place d'une taxe de séjour additionnelle. La CCSP a validé cette taxe et mis à jour les tarifs. Un site internet va être mis en place en 2014 pour permettre la déclaration mensuelle des nuitées par les hébergeurs. La taxe de séjour, perçue par la CCSP est entièrement intégrée dans la subvention de fonctionnement versée par l'OTI.

Endettement :

Emprunts :

L'endettement de la CCP est faible.

En 2013, 2 remboursements anticipés de prêts ont été effectués et 1 prêt a été renégocié.

Fin 2013, la CCSP rembourse 4 prêts, dont 3 prêts bancaires et une avance remboursable sans intérêt octroyée par le Conseil général du Bas-Rhin.

Prêts :

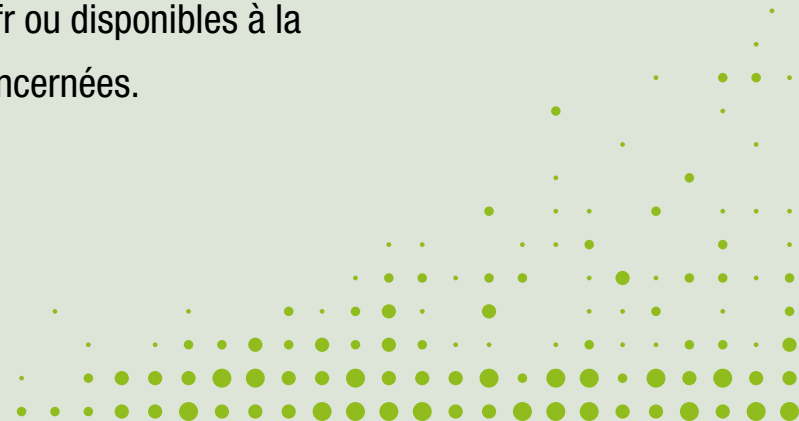
La CCSP a octroyé 2 prêts Alsabail (prêts pour faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire). Une étude en vue de l'octroi d'un prêt Alsabail est en cours (versement prévu en 2014).

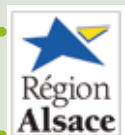


ANNEXES AU PRESENT RAPPORT

- Budgets de la communauté de communes 2013
- Rapport d'activités 2013 du SDEA
- Rapport d'activités 2013 de l'AASBR
- Bilan du service cohésion sociale 2013
- Rapport d'activités 2013 du SMICTOM
- Rapport d'activités 2013 SIVU Soultz-sous-Forêt
- Rapport d'activités 2013 OTI Sauer-Pechelbronn
- Rapport d'activités 2013 ADEAN – Opération compostage
- Bilan d'activités 2013 du Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Bilan d'activités 2013 de la délégation du réseau de chaleur
- Bilan d'activités 2013 de la Fédération PAC

Rapports téléchargeables sur : www.sauer-pechelbronn.fr ou disponibles à la communauté de communes ou auprès des structures concernées.





imaginalsoce



Communauté de communes Sauer Pechelbronn

Maison des services et des associations

1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach - Tél : 03 88 90 77 60

Courriel : info@sauer-pechelbronn.fr - www.Sauer-Pechelbronn.fr